l'Angérien libre

JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 | n° 5089 | 1,60 €

Le quotidien sous tension d'un patrouilleur de l'A10



© Charlotte Di Lelio

Sur l'A10, entre Niort et Saint-Jean-d'Angély, les « hommes en jaune » veillent jour et nuit à la sécurité des automobilistes, parfois au péril de la leur. Entre surveillance du trafic et interventions d'urgence, immersion avec Stéphane Godon, patrouilleur, pour découvrir un métier méconnu. Page 2



© Théo Chiramberro

SAINT-SAVINIEN - LE MUNG P. 20

Une cure de jouvence à 13 millions d'euros pour le barrage hydraulique

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY P. 4



© T.C.

À Cinévals, un nouveau dispositif sonore pour des séances toujours plus accessibles

BEAUVAIS-SUR-MATHA P. 10

Élu maire en mars, François Pasquet plaide pour une politique « des petits pas »

SAINT-PIERRE-DE-L'ISLE P. 18

La Veugne d'Ô Roy fait revivre les vendanges à l'ancienne

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY P. 21

Avec le SCA Phénix, le foot se joue aussi en marchant



Intermarché SUPER Matha

3, Allée de la Croix Becquet
17160 MATHA

05 46 58 79 08

CHARENTE-MARITIME

L'homme en jaune, garant de votre sécurité à grande vitesse

Triangle, cônes de signalisation et fourgon jaune : Stéphane Godon veille à la sécurité des automobilistes sur l'A10. Pour comprendre son quotidien, ***l'Angérien libre*** l'a suivi lors d'une patrouille.

« Je les vois, je ralentis, je change de voie. » Le slogan de VINCI Autoroutes n'empêche pas les accidents. En 2025, 46 collisions ont impliqué des véhicules d'intervention du réseau. Pourtant, les « hommes en jaune » sont justement là pour sécuriser les conducteurs en détresse. Sur le terrain, ils restent particulièrement exposés à la circulation.

En 2026, 33 véhicules d'intervention ont encore été percutés. De quoi rappeler que la sensibilisation des automobilistes reste nécessaire. Pour comprendre les dangers auxquels ils sont confrontés au quotidien, nous avons suivi un agent autoroutier lors d'une patrouille. Une immersion active aux côtés de Stéphane Godon, homme en jaune depuis trois ans.

> *« Notre priorité, c'est de protéger"*

Stéphane Godon exerce dans la zone Ouest Atlantique, au centre d'entretien de Niort, à Granzay-Gript. Chaque jour, il veille à la sécurité et au confort des usagers du réseau autoroutier. *« Notre priorité, c'est de protéger »*, sourit-il. Son travail s'articule autour de trois axes : l'assistance d'urgence, la surveillance des voies et l'entretien des autoroutes. Pour répondre pleinement à ces missions, Stéphane Godon débute toujours ses patrouilles avec la même routine : l'inspection de son fourgon. *« On vérifie si l'on a tout ce qu'il faut et si tout fonctionne. »* Intérieur et extérieur : tout est scruté à la loupe. L'homme en jaune contrôle sa radio et son pupitre relié au panneau lumineux. Direction ensuite l'arrière du véhicule : *« Je vérifie si j'ai des cônes, du produit absorbant* (pour les fuites d'huile ou de carburant, N.D.L.R.)*, des panneaux, un balai, une pelle… »* La patrouille peut commencer.



Stéphane Godon patrouille seul, comme le reste des hommes en jaune. © C.D.L.

24 h/24 toute l'année

Le centre d'entretien de Niort balise plusieurs portions de l'A10 et de l'A83. Stéphane Godon connaît ces sections par cœur : *« C'est important de bien connaître son secteur, surtout pour intervenir la nuit. »* L'agent autoroutier doit être capable de réagir vite quand il reçoit un appel. La sécurité et la fluidité de la circulation dépendent de lui.

Vêtu d'habits jaune fluo et rétroréfléchissants, Stéphane Godon est toujours prêt à intervenir. *« Les clients paient l'autoroute mais ne se rendent pas compte du travail derrière. C'est du 365 jours sur 365, 24 heures sur 24. »* Les équipes se relaient en échelonnant leur planning avec des astreintes du jeudi au jeudi. *« Notre famille est au courant. On peut être appelés en pleine nuit s'il y a un incident. »* Pour l'agent autoroutier, c'est ce qui fait toute la beauté de son métier : *« L'adrénaline et l'envie d'aider les clients nous prennent. »*



Les fourgons accidentés sont souvent exposés au bord des routes. Une camionnette du centre niortais a été heurtée l'année dernière. © C.D.L.

Météo clémente et trafic fluide

« Ce que j'aime, c'est sécuriser les clients et les protéger », poursuit l'homme en jaune. Mais, pour cette fois, il n'aura pas eu besoin d'user de sa réactivité et de son empathie. La patrouille se déroule parfaitement. Un grand soleil brille et la circulation est fluide. *« Il y a des jours et des semaines calmes, mais aussi des journées très intenses. »*

Accident, panne ou objet sur la route : Stéphane Godon est formé pour prévenir toutes ces situations. Les métiers de l'autoroute sont enseignés à Brive-la-Gaillarde. Le patrouilleur a suivi une formation de cinq semaines pour maîtriser les différents protocoles d'intervention. Il a notamment appris à « banaliser » une voie avec du passage et à protéger les usagers de la route. *« Il faut les faire sortir du véhicule, les faire porter un gilet et les diriger derrière les glissières. On essaie de les réconforter, comme si nous étions nous-mêmes impactés. »*

Se protéger soi-même et protéger l'autre : voici sa directive. Stéphane Godon n'est ni policier ni pompier. Il ne manipule pas les victimes et ne leur porte pas secours à proprement parler. *« On a de la chance d'être aidé par les secours pour ça*, précise-t-il. *Chacun sait ce qu'il a à faire sur place. »*

Une barrière invisible qui sauve des vies

Pour veiller à la sécurité des agents autoroutiers, des dépanneurs, des services de secours et des forces de l'ordre, le Code de la route a été modifié en 2018. Depuis quelques années, le respect du corridor de sécurité y est inscrit, une règle qui impose de s'écarter à l'approche de professionnels en intervention. Les cônes et les messages à l'arrière des fourgons incitent à changer de voie. *« Les Français s'y sont habitués,* constate Stéphane Godon. *Ils se décalent facilement. Ce sont plutôt les étrangers, qui n'ont pas l'habitude de nos routes, qui ne le font pas. »* Alors, pour permettre à ce patrouilleur de rentrer une nouvelle fois en sécurité au centre d'entretien, gardez l'œil bien attentif.

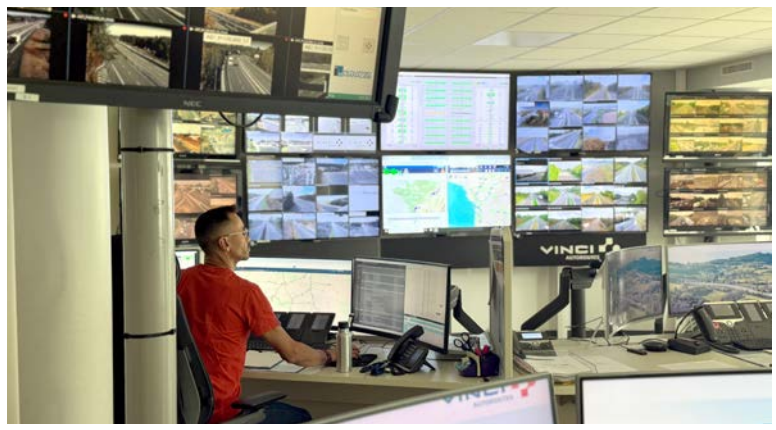
Charlotte Di Lelio

Le PC sécurité, l'allié des agents autoroutiers

Dans l'ombre des hommes en jaune, les agents du PC sécurité veillent sur la zone Ouest Atlantique. Ils surveillent le réseau en temps réel et coordonnent les interventions au moindre incident.

Pour intervenir rapidement sur un incident et dans les meilleures conditions, Stéphane Godon peut compter sur les agents du PC sécurité. Une unité, située non loin du centre d'entretien, qui pilote une grande partie des 640 kilomètres de la zone Ouest Atlantique. Christophe Babin, chef adjoint de service, la surnomme *« la tour de contrôle des autoroutes »*. *« Notre rôle est de prendre connaissance des événements et de les signaler pour que les hommes en jaune puissent intervenir »*, explique-t-il.

L'espace de surveillance s'ouvre sur une pièce dotée d'un grand écran. Le réseau routier est analysé en temps réel. Les agents se réfèrent à différentes sources d'information : appels de patrouilleurs, signalements des forces de l'ordre et des secours, mais aussi alertes sur Waze, Coyote ou d'autres applications. L'ensemble de ces informations est partagé sur une application interne. Elles remontent ensuite à l'un des trois centres d'information trafic de VINCI Autoroutes – à Saint-Arnoult (Yvelines), Vedène (Vaucluse) et Nice (Alpes-Maritimes) – par l'intermédiaire de l'un des postes opérationnels répartis sur le réseau. La tour de contrôle peut alors contacter les hommes en jaune via l'application PACO. Ces derniers interviennent, en moyenne, en moins de 16 minutes en secteur urbain et entre 26 et 36 minutes en secteur interurbain.



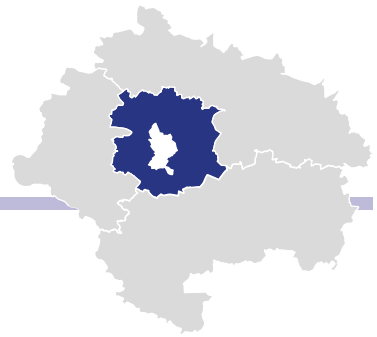
En plus de surveiller le trafic routier, les agents analysent d'autres paramètres comme la température pour prévoir des opérations de salage. © C.D.L.

Derrière cette première salle s'en trouve une autre, encore plus grande. Une vingtaine d'écrans habillent les murs et les bureaux. Vidéosurveillance et capteurs météorologiques : sur l'autoroute, rien n'est laissé au hasard. Les agents y travaillent en trois-huit pour assurer un service continu et adaptable à toutes les conditions.

Charlotte Di Lelio

CORRESPONDANTS
Serge BOUTEILLE - 06 89 99 18 65
Marie ALLARD - 07 66 80 86 93

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Une mutuelle communale pour faciliter l'accès aux soins

La Ville de Saint-Jean-d'Angély a signé une convention, mardi 22 septembre, permettant à l'ensemble de ses habitants de bénéficier d'une mutuelle communale. Deux organismes partenaires proposeront des offres à tarifs préférentiels.

Faciliter l'accès des habitants à une complémentaire santé. Tel est l'objectif de la mise en place du partenariat avec deux organismes – AXA France et Mutualia Alliance Santé – dans le cadre d'une mutuelle communale à Saint-Jean-d'Angély. Cette mesure, adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal du 9 juillet dernier, s'est concrétisée par une signature ce mardi 22 septembre. Jérôme Reboul, directeur général de Mutualia Alliance Santé à Saintes, et Édouard Chacun, conseiller AXA, étaient présents aux côtés d'autres confrères pour officialiser cette convention auprès de Françoise Mesnard, maire de Saint-Jean-d'Angély.



Françoise Mesnard se réjouit de la concrétisation de ce partenariat. © C.D.L.

Pour les habitants et les travailleurs de la commune

Une complémentaire santé intervient en complément des remboursements pris en charge par la Sécurité sociale. Elle peut notamment couvrir, tout ou en partie, des frais liés aux consultations médicales, aux médicaments ou encore à l'hospitalisation.

Cette mutuelle s'adresse aux habitants de la commune, mais également à ceux qui y travaillent. Cette promesse de campagne, chère à Françoise Mesnard, visait à aider les personnes âgées, les foyers modestes et tous ceux confrontés aux difficultés d'accès aux soins. La maire qualifie cette complémentaire santé de *« sécurité à offrir aux Angériens »*. Par ailleurs, tous les habitants pourront en bénéficier : aucune condition d'âge ou de santé n'est requise.

Pour l'heure, ces conventions sont effectives un an. Elles pourront faire l'objet d'un renouvellement par le conseil municipal au regard du bilan qui en sera dressé. Plusieurs habitants ont d'ores et déjà sollicité la municipalité pour connaître le détail des offres et des conditions d'accès. Une réunion publique sera tenue à ce propos jeudi 1er octobre à la salle Aliénor-d'Aquitaine en présence de représentants des deux mutuelles.

Deux propositions pour un choix

Dans le cadre du programme « Ma Protection pour votre Commune », AXA France propose une offre avec plusieurs niveaux de garanties et différents services d'accompagnement. Spécialisé dans les villes de moins de 10 000 habitants, l'organisme présentera sa carte de services avec une remise de 20 % aux plus de 60 ans et une remise de 10 % aux autres. Les futurs souscripteurs connaîtront prochainement l'emplacement de sa permanence.

Mutualia Alliance Santé propose de son côté la « Mutuelle des Territoires ». Plusieurs niveaux de couverture seront proposés à travers un accompagnement de proximité. Sa permanence sera tenue dans l'agence éponyme située rue Rose.

Françoise Mesnard se satisfait de cette mutuelle communale : « *Nous sommes très heureux d'offrir ce service à nos habitants.* » Pour autant, la Ville souhaite rappeler aux Angériens qu'elle ne recommande ou ne labellise aucune offre. Elle intervient uniquement dans un rôle d'information auprès de la population. La maire le rappelle au passage : le dispositif communal reste ouvert à toute mutuelle qui souhaiterait l'intégrer.

Charlotte Di Lelio

- **Réunion publique jeudi 1er octobre de 17h à 20h à la salle Aliénor-d'Aquitaine.**

MAZERAY

L'aboutissement de douze ans de travaux pour l'église

La commune a inauguré vendredi 18 septembre la rénovation de l'église de la Nativité de la Sainte-Vierge, monument historique restauré en quatre tranches depuis 2018.

Vendredi 18 septembre, la rénovation de l'église de la Nativité de la Sainte-Vierge a été inaugurée. Inscrit depuis 1935 à l'inventaire des monuments historiques, l'édifice a accueilli un public nombreux, des représentants du clergé ainsi que des élus des collectivités ayant financé les travaux.

C'est sous le mandat de Micheline Berthelot, présente à l'inauguration, qu'est née, en 2014, la volonté de rénover l'édifice. Les premiers travaux ont commencé en 2018 avec la restauration du clocher, pour un coût de 165 840 euros. Une deuxième tranche, menée en 2019 et 2020, a concerné les extérieurs autour du chœur, hors clocher (137 280 euros). En 2021 et 2022, ce fut au tour des extérieurs de la nef (302 040 euros). Enfin, la quatrième et dernière tranche, réalisée de 2023 à 2025, a concerné l'intérieur de l'édifice (306 000 euros). L'État, par l'intermédiaire de la DRAC, a financé 25 % des travaux, le Département 30 % et la Région Nouvelle-Aquitaine 25 %.



Une partie de la fresque découverte dans l'église de Mazeray. © S.B.

« Un lieu de vie, de mémoire »

Pour Sylvain Marchal, maire de la commune, *« c'est une grande fierté pour le conseil municipal et les habitants de voir ce lieu de vie, de mémoire, cet élément de notre identité revivre et d'entendre à nouveau les cloches sonner »*. Sylvie Marcilly, présidente du Département de la Charente-Maritime, a abondé dans ce sens, se disant *« heureuse que les maires prennent en charge le patrimoine qui est notre histoire »*.

Les travaux ont été supervisés par Virginie Segonne-Debord, architecte du patrimoine, et réalisés par les Compagnons réunis (maçonnerie, pierre de taille), les établissements Guillas (charpente, menuiserie) et Delestre Industrie (électricité). Les travaux intérieurs ont révélé les vestiges d'une fresque, qui a été consolidée et devra être restaurée. L'architecte a rappelé que l'église se situait sur l'emprise de l'ancien cimetière et qu'elle s'était affaissée au fil du temps, d'où la nécessité de réaliser une rampe d'accès.



Comme le veut la tradition, le ruban tricolore a été découpé par les autorités présentes. © S.B.

L'église, fermée au culte en septembre 2023, a été inaugurée religieusement en avril 2026. Le curé de la paroisse, l'abbé Pierre Loriaud, a souhaité *« qu'elle soit un symbole d'unité, quelles que soient nos convictions »*. Il a d'ailleurs invité la représentante de l'Église anglicane à s'exprimer.

L'inauguration s'est poursuivie par un buffet, un concert de Cathy Juillot à l'intérieur de l'église et un feu d'artifice tiré depuis le terrain de football.

Serge Bouteille (Correspondant)

SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP

Foyer rural
Assemblée générale vendredi 9 octobre à 20h30. Au programme : discussions sur les projets, animations à venir et activités, rapport moral et financier, renouvellement du conseil d'administration, cocktail de l'amitié.

Gymnastique APA
Un nouveau cours devrait ouvrir en octobre, le jeudi à 19h30 avec Chloé. Contact : Martine Berthelot au 06 74 71 02 11. Adhésion annuelle de 135 €, deux cours d'essai offerts.

MAZERAY

Club Ciné
Vendredi 25 septembre de 18h à 19h à la médiathèque. Gratuit et ouvert à tous.

FONTENET

Allons Danser 17
L'association a repris ses activités dans la salle des fêtes. Les cours de danse en ligne ont lieu les mercredis à partir de 19h30. La danse country suit à 20h30. La danse de salon a lieu les jeudis à partir de 19h30. Plus d'informations au 07 44 56 61 96 ou à allons-danser@hotmail.fr

LES ÉGLISES-D'ARGENTEUIL

Accès aux commerces
Durant la période des travaux de la RD950, **du 14 septembre au 29 janvier 2027**, tous les commerces du bourg restent accessibles.

Conteneurs à déchets
Jusqu'au 28 septembre, les conteneurs situés au niveau des feux, côté Vervant, sont déplacés au carrefour des rues des Fontaines et Saint-Vivien. À partir du 29 septembre, les conteneurs de la rue de Saintonge seront installés plus haut, vers la sortie du bourg.

VARAIZE

Déjeuner dansant
Organisé par l'association BAD **mercredi 14 octobre**, à partir de 12h, animé par Amantino. Menu : apéritif, moules camarguaises, jambon à l'os sauce pineau, pommes grenaille, émincé de champignons, assiette deux fromages et salade, pêche Melba maison (vins et café compris). Apportez couverts complets. Tarifs : adhérent 27 €, non-adhérent 30 €. Inscriptions au 06 61 98 92 76 ou au 06 72 17 37 49 avant jeudi 8 octobre. Règlement à l'inscription.

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE

Messes
- Samedi 26 septembre :
18h30 à Vervant.
- Dimanche 27 septembre :
9h30 à Saint-Jean-d'Angély.

Contact de la paroisse : 05 46 59 01 24 ou sur paroissejb17@gmail.com

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Les malentendants écoutés

Cinévals inaugure un système de son appelé Auracast. Cette technologie permet de capter l'audio directement dans les prothèses auditives pour les personnes malentendantes et appareillées.

C'est un petit changement invisible, mais qui s'entend. Le cinéma angérien remplace son système de son Audio Everywhere par Auracast. Concrètement, cette technologie de diffusion audio sans fil permet à un seul émetteur d'envoyer du son vers un nombre illimité de récepteurs compatibles en même temps. Le système fonctionne avec un boîtier déjà paramétré sur les fréquences Bluetooth des trois salles de Cinévals. Il suffit de choisir la fréquence correspondant au film pour recevoir directement le son.

La particularité d'Auracast est de pouvoir transmettre le son directement vers des appareils auditifs compatibles, sans passer nécessairement par un smartphone. Pour les spectateurs équipés, le son du film arrive ainsi dans les prothèses auditives de manière plus directe et individualisée. Le dispositif peut également fonctionner avec des récepteurs ou des casques mis à disposition par le cinéma, afin de ne pas réserver cette technologie aux seuls spectateurs disposant d'un équipement compatible.



Avec un boîtier et un casque, écouter un film au cinéma n'aura jamais été aussi simple. © T.C.

Une solution prometteuse

C'est à l'occasion du festival « Play It Again » – qui court jusqu'au dimanche 27 septembre – que ce nouveau système est inauguré, avec la diffusion du film *Sans toit ni loi,* d'Agnès Varda. Officiellement, lundi 21 septembre a marqué le début d'Auracast à Cinévals.

« *Ce film a été spécifiquement choisi car il propose toutes les solutions techniques* », explique Damien Lecouvé, directeur de Cinévals. « *Inaugurer ce système nous permet aussi de le tester car nous sommes toujours en rodage avec ce dispositif. Avant, on utilisait Audio Everywhere mais ça ne fonctionnait pas toujours. On n'était pas satisfaits*. » Le cinéma angérien s'est donc mis à chercher, avec l'aide de Cinépassion 17, un nouveau dispositif de meilleure qualité. Son choix s'est porté sur Auracast, une technologie récente déjà utilisée dans certains lieux accueillant du public, notamment des aéroports et des musées.

L'ancien dispositif nécessitait notamment de disposer d'un smartphone. Avec Auracast, le téléphone peut toujours être utilisé pour capter les ondes et recevoir le son directement dans les prothèses auditives, mais ce n'est plus l'unique solution. Cinévals prête également des casques et des boîtiers aux personnes malentendantes, à utiliser le temps d'une séance.

Au-delà de la technologie, l'enjeu est aussi celui de l'accès à la culture. Aller au cinéma suppose de pouvoir entendre les dialogues, la musique et les différents éléments sonores qui participent à l'expérience du film. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de profiter des œuvres et des événements culturels dans des conditions adaptées.

De manière générale, le son est renforcé dans les salles obscures. L'audiodescription est une obligation légale lorsqu'un film français est produit, ce qui signifie que le cinéma n'a aucune manipulation à effectuer à ce niveau-là. Le dispositif Auracast représente, lui, un investissement de 2 400 euros par salle. « *C'est certain que c'est un investissement, mais c'est une obligation légale de rendre la culture accessible à tous* », rappelle Damien Lecouvé.

Théo Chiramberro

● **Contact par téléphone au 06 30 01 34 13, ou par mail à contact.cinevals@veocinemas.fr**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

À la découverte des richesses du territoire avec le parcours Tèrra Aventura

Les circuits Tèrra Aventura sont à portée de tous, en famille, entre amis ou en solitaire pour découvrir en se promenant le territoire des Vals de Saintonge et plus particulièrement la vallée de la Boutonne en pleine nature.

À Saint-Jean-d'Angély, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, samedi 19 septembre, au plan d'eau de Bernouët, Françoise Mesnard, maire de la commune, accompagnée de son premier adjoint Cyril Chappet et du député Fabrice Barusseau, a inauguré le deuxième parcours Tèrra Aventura de la ville, en présence de nombreuses associations angériennes.

Ce nouveau circuit, qui a déjà attiré les amateurs de balades bucoliques, s'intitule *Safarifoto' sur la Boutonne*. Accessible depuis une application de géocaching, ce parcours ludique propose un itinéraire ponctué d'énigmes, où les joueurs sont invités à un véritable safari-photo, guidés par Zarthus, l'un des célèbres Poï'z, qui raconte l'histoire des lieux. Il permet de partir à la découverte des espaces naturels de la vallée de la Boutonne, avec des explications sur la faune et la flore locales.



Accompagnée de son premier adjoint et du député, Françoise Mesnard a inauguré le deuxième parcours Tèrra Aventura, samedi 19 septembre. © M.A.

Long d'environ 4 kilomètres, le parcours débute au plan d'eau de Bernouët, au niveau du totem aux oiseaux, près de l'aire de camping-cars. Le trajet dure environ deux heures et permet de prendre le temps de découvrir la faune des berges de la Boutonne, à la recherche des oiseaux, reptiles et autres petits animaux qui peuplent les lieux.

6 000 participants depuis le lancement en août

Depuis son lancement début août, le parcours connaît un très grand succès, avec 6 000 participants. Ce nouveau circuit s'ajoute au premier, intitulé *Qu'est-ce qu'on a fait des tonneaux ?*, qui invite les participants à explorer le centre-ville au départ du Musée des Cordeliers.

Cette chasse au trésor en extérieur, gratuite, est pilotée et gérée à l'échelle régionale par le Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine. Depuis sa création il y a 15 ans, son succès ne cesse de croître, avec plus de deux millions de joueurs en 2025 dans toute la région.

Marie Allard
(Correspondante)

● **Renseignements auprès de l'office de tourisme.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Recours devant le Conseil d'État : Frédéric Rasse a le mémoire qui flanche

Après avoir contesté les résultats des élections municipales devant le tribunal administratif, Frédéric Rasse avait saisi le Conseil d'État. Mais le mémoire complémentaire annoncé n'a jamais été produit dans les délais.

Il avait beaucoup parlé. Beaucoup contesté aussi. Après une campagne municipale où Frédéric Rasse n'avait pas ménagé la presse locale et multiplié les propositions plus ou moins sérieuses – entre un grand meeting à l'américaine et un petit train dans les rues de la ville –, le candidat, finalement arrivé en troisième position, avait choisi de prolonger la bataille devant les tribunaux.

Quelques mois plus tard, l'épilogue est nettement moins tonitruant. Son recours devant le Conseil d'État s'achève… faute d'avoir produit le mémoire complémentaire qu'il avait lui-même annoncé.

Un désistement acté par la haute juridiction

Le 17 septembre dernier, la plus haute juridiction administrative a donné acte du désistement de Frédéric Rasse dans le contentieux des municipales du 15 mars. Pas de grand débat juridique, donc, ni d'ultime confrontation autour des griefs avancés contre le scrutin : la procédure s'est arrêtée avant même leur examen sur le fond.

Le contraste est d'autant plus saisissant que l'omniprésence de la campagne a depuis laissé place à un silence plutôt remarquable. Frédéric Rasse siège bien au conseil municipal, mais celui qui multipliait les déclarations pendant la campagne se montre désormais beaucoup moins prolixe. Pas de tribune dans le bulletin municipal et une parole publique devenue rare : pour celui qui promettait de bousculer la vie politique angérienne, le changement de volume est notable.

Sur le terrain judiciaire, pourtant, il avait choisi de poursuivre le combat. Après avoir demandé l'annulation du scrutin, il avait vu sa requête rejetée par le tribunal administratif de Poitiers le 2 juin. Pas découragé, Frédéric Rasse avait saisi le Conseil d'État le 2 juillet pour demander l'annulation de ce jugement. Dans sa requête sommaire, il annonçait également la production d'un mémoire complémentaire.



Après avoir demandé l'annulation du scrutin, Frédéric Rasse avait vu sa requête rejetée par le tribunal administratif de Poitiers le 2 juin. © Archives l'Angérien libre

C'est précisément là que la mécanique s'est grippée. En matière électorale, Frédéric Rasse disposait d'un mois pour produire ce document. Un mois est passé. Le mémoire, lui, n'est jamais arrivé. Le Code de justice administrative est moins accommodant avec les délais que ne peut l'être une campagne avec les promesses : lorsqu'un requérant annonce la production d'un mémoire complémentaire et ne le transmet pas dans le délai imparti, il est réputé s'être désisté.

Le Conseil d'État n'a donc même pas eu à ressortir la loupe pour réexaminer les griefs formulés contre le scrutin. L'ordonnance est aussi courte que la contestation avait été longue : *« M. Rasse doit être réputé s'être désisté de sa requête. Il y a lieu de donner acte de ce désistement. »*

Ainsi s'achève un contentieux engagé pour obtenir rien de moins que l'annulation des municipales. Pas par une retentissante décision de la plus haute juridiction administrative. Pas davantage par une ultime bataille d'arguments. Mais par un mémoire resté aux abonnés absents.

Amaury Legrand



Votre *Angérien Libre*

POUSSE-T-IL DANS LES ARBRES ?

NON ! IL EST LE FRUIT DU TRAVAIL DE TOUTE UNE ÉQUIPE.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON :

O 50 € O 100 € O 200 € O Montant libre .....€

Je remplis mes coordonnées

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de :
Presse et Pluralisme - L'Angérien Libre
Groupe Audiens - CS 90125 - 27091 Evreux Cedex 9

OU FAITES VOTRE DON DIRECTEMENT SUR :
dons.presseetpluralisme.fr

66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.

l'Angérien libre

Presse & Pluralisme

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par l'association Presse & Pluralisme, selon l'article 10 de leurs Conditions Générales d'Utilisation, disponible à l'adresse dons.presseetpluralisme.fr/cgv. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données vous concernant, de limitation du traitement, d'opposition au traitement, de retrait de votre consentement et votre droit de définir le sort de vos données après votre mort. Ces droits peuvent s'exercer par e-mail à l'adresse dons@presseetpluralisme.fr.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Un Breton parcourt plus de 2 200 km pour la sauvegarde d'un label AOP

Yannick Frain est parti du Mont Saint-Michel en direction Saint-Jacques de Compostelle, le 15 août dernier, avec comme objectif la défense du label AOP « Prés-salés du Mont-Saint-Michel ». En chemin, il a fait escale dans la cité angérienne.

« T'es avec moi pour mon 1 000e kilomètre ! » D'emblée, ce vendredi 11 septembre, Yannick Frain donne le ton. À 61 ans, le berger des prés-salés de la baie du Mont-Saint-Michel n'entreprend pas seulement un long voyage à pied. Il emmène avec lui une cause qu'il défend depuis plus de quatre décennies : la sauvegarde du label AOP « Prés-salés du Mont-Saint-Michel ».

Éleveur de moutons de prés-salés depuis 42 ans et actuel président de l'appellation, le Breton s'apprête à prendre sa retraite. Avant de tourner cette page de sa vie professionnelle, il a décidé de donner un nouvel écho au pastoralisme. *« J'ai décidé, à la veille de ma retraite, d'apporter un éclairage sur la défense de l'AOP. Nous ne sommes plus que huit éleveurs aujourd'hui. Je veux que nous soyons reconnus et aidés à tous les niveaux. »*

Car derrière le périple de plus de 2 200 kilomètres se trouve une inquiétude bien réelle. *« Il faut une vingtaine d'années pour construire un label, mais infiniment moins de temps pour le détruire »*, résume-t-il. Pour Yannick Frain, l'enjeu dépasse donc largement la seule reconnaissance d'un produit. Il s'agit de préserver un savoir-faire, un mode d'élevage et un environnement façonnés au fil des générations. Le pastoralisme repose sur l'élevage des animaux dans des pâturages naturels. Dans la baie du Mont-Saint-Michel, les moutons profitent notamment des herbus régulièrement recouverts par la mer. Une pratique intimement liée au territoire et qui, selon l'éleveur, joue également un rôle dans la préservation de la biodiversité.

Un voyage spirituel et humain

« 2026 est l'année du pastoralisme », rappelle-t-il. Une occasion qu'il entend saisir pour sensibiliser les élus et les acteurs rencontrés au fil de son parcours. Son pèlerinage devient ainsi une tribune itinérante pour défendre une agriculture qu'il estime nécessaire et dont il souhaite redynamiser la production. Cette volonté de transmettre s'inscrit dans une histoire familiale. Yannick Frain représente la quatrième génération à travailler sur l'exploitation. Une succession qui semble aujourd'hui assurée, puisque ses enfants doivent prendre le relais.

Le départ a eu lieu dans sa commune de Roz-sur-Couesnon, avec le Mont-Saint-Michel comme première étape, le 15 août, jour de son anniversaire. Depuis, le berger avance seul, sans assistance, avec un sac à dos volontairement chargé *« au cas où »* et son bourdon, le traditionnel bâton du pèlerin. Il a choisi de partir à cette période de l'année, moins fréquentée, pour privilégier les rencontres et prendre le temps de son *« voyage spirituel »*.



Yannick Frain en a profité pour s'arrêter à Saint-Jean-d'Angély, où il a franchi le cap des 1 000 kilomètres de son périple. © T.C.

La Compostela et la Jackezstela dans le viseur

Son itinéraire s'inscrit dans le vaste réseau des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Depuis le Moyen Âge, des pèlerins venus de toute l'Europe convergent vers Saint-Jacques-de-Compostelle, en Galice, où se trouve le tombeau traditionnellement attribué à l'apôtre Jacques. Plusieurs voies permettent de rejoindre la ville espagnole. Yannick Frain emprunte notamment la voie des Capitales depuis le Mont-Saint-Michel.

Le Breton espère atteindre Saint-Jacques-de-Compostelle à la mi-novembre et obtenir la Compostela, le certificat remis aux pèlerins ayant rempli les conditions requises. Il espère également décrocher la Jackezstela, distinction honorifique décernée par l'association Compostelle Bretagne aux pèlerins bretons ayant réalisé le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Théo Chiramberro





MAZERAY

Chemins de St-Jacques : 1 000 mains et des kilomètres de bonne volonté

L'association jacquaire Le Bourdon 17 participera, samedi 3 octobre, à la 11e édition de l'opération nationale « 1 000 mains pour les chemins de Saint-Jacques ». Bénévoles et marcheurs sont invités à consacrer une journée à l'entretien et à l'aménagement des chemins de Compostelle.



En Charente-Maritime, le balisage bleu et jaune correspond spécifiquement à l'identification des chemins de Compostelle. © Archives l'Angérien libre

Pour la troisième fois, l'association Le Bourdon 17 prend part à l'opération « 1 000 mains pour les chemins de Saint-Jacques ». Cette journée nationale, qui en est à sa 11e édition, se déroulera cette année le samedi 3 octobre. Pèlerins, marcheurs, habitants, amoureux des paysages ou défenseurs du patrimoine sont invités à participer à cette journée bénévole entre Mazeray, Fenioux et La Frédière. L'objectif est à la fois d'entretenir une portion du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et d'améliorer l'accueil des personnes qui l'empruntent.

Le rendez-vous est fixé à 9 h 30 devant la mairie de Mazeray, autour d'un pot d'accueil. Le chantier débutera à 10h, à proximité du stade. Les participants seront alors répartis en deux équipes. La première se chargera de l'installation de bancs de repos fabriqués par l'association à partir de palettes, ainsi que de la plantation d'un arbre fruitier à proximité. La seconde prendra la direction du chemin pour procéder au ramassage des déchets.

La première partie du parcours conduira les marcheurs de Mazeray à Fenioux, sur 4,8 km. Les deux équipes se retrouveront entre 12h et 12 h 30 à Fenioux, sous le préau de la salle des fêtes, pour le pique-nique. Chaque participant devra apporter son repas. À 14h, bénévoles et marcheurs repartiront en direction de La Frédière depuis le secteur de l'église. Cette seconde étape représentera 3,4 km, portant à 8,2 km la distance parcourue par les marcheurs au cours de la journée.

La fin de l'opération est prévue vers 16h à La Frédière, avec un pot réunissant les participants. Un covoiturage sera ensuite organisé afin de ramener à Mazeray les personnes ayant laissé leur véhicule au point de départ. Au-delà du nettoyage du chemin, l'association souhaite faire de cette opération un moment à la fois *« convivial et utile »*, associant préservation du patrimoine, amélioration du parcours et rencontre entre bénévoles.

- **Participation gratuite mais inscription obligatoire avant le 27 septembre, auprès du Bourdon 17, sur lebourdon17@gmail.com ou au 06 99 44 53 62. Les organisateurs invitent également les participants à prévoir leur pique-nique et si possible, à covoiturer.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Un après-midi au rythme des danses folk



Le groupe deux-sévrien Les Décrochés de la Lune viendra partager son énergie.
© M.A.

Une après-midi à danser au rythme des musiques traditionnelles, dans une ambiance conviviale : c'est ce que propose l'association L'Amuse Folk, dimanche 27 septembre, à partir de 14 h 30, à la salle Aliénor-d'Aquitaine. Guidés par les animateurs, habitués à accompagner aussi bien les initiés que les débutants, les participants pourront se laisser entraîner sur la piste au fil des morceaux. Pour l'occasion, trois groupes de musiciens sont invités : Les Déridés, Bal-Us-Trad et Les Décrochés de la lune.
Ce dernier ensemble réunit violons, accordéons diatoniques, guitares, djembé, petites percussions et chant. Son répertoire puise notamment dans la musique traditionnelle du Poitou, mais aussi dans celle d'autres régions. Jouée avant tout pour être partagée, cette musique accompagne bals et repas dansants avec l'ambition de faire découvrir et de transmettre un patrimoine musical toujours bien vivant. Les trois groupes se succéderont ainsi avec une même envie : prendre plaisir à jouer et, surtout, faire danser le public.

- **Dimanche 27 septembre à 14h30, salle Aliénor-d'Aquitaine. Entrée 8 €. Informations au 06 33 18 80 82.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Des classiques du cinéma à (re)découvrir sur grand écran

Grand écran propose quatre classiques du cinéma, du 25 au 27 septembre à Cinévals, dans le cadre du festival Play it again !



« Le destin », de Youssef Chahine, l'un des films à voir ou revoir.
© Tamasa distribution

Quatre films sont à revoir avec l'association Grand écran, du 25 au 27 septembre à Cinévals, à l'occasion du festival Play it again ! - Les films d'hier dans les cinémas d'aujourd'hui, organisé par l'Agence nationale pour le développement du cinéma en régions. Tous les films sont en version originale sous-titrée. Une belle initiative qui permet de revoir des classiques sur grand écran.

Vendredi 25 septembre

• 20h20 : *Le nom de la rose*, de Jean-Jacques Annaud, avec Sean Connery - 1986 - 2h12. L'adaptation du roman d'Umberto Eco qui vous captivera jusqu'à la dernière minute.

Samedi 26 septembre

• 16h20 : *Le destin*, de Youssef Chahine, avec Nour El-Sherif, Hani Salama, Faris Rahoma. Egypte - 1997 - 135 min. Quand un calife ordonne l'autodafé des œuvres du philosophe Averroes pour amadouer les intégristes.

• 20h30 : *Main basse sur la ville*, de Francesco Rosi avec Rod Steiger - 1963 - 1h41. Spéculation immobilière et politique, un film toujours d'actualité.

Séance accompagnée par Arthur Louis Cingualte critique de cinéma à la Septième Obsession. Séance en hommage à Karim Magnant, décédé en début d'été. Il était un membre fidèle et plein de ressources au sein de Grand Écran. C'est lui qui a initié les soirées Vendredi 13, consacrées à l'horreur et qui a permis d'organiser des soirées présentées par Thierry Jousse, Arthur Louis Cingualte, Maïlys Vallade… Avant sa mort, il nous avait vivement conseillé de choisir ce film.

Dimanche 27 septembre

• 14h : *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, de Milos Forman avec Jack Nicholson - 1975 - 2h14. Un pamphlet contre le fonctionnement des hôpitaux psychiatriques dans les années 1960. Le film a remporté 5 oscars.

Séance accompagnée par Frédérique Ballion, docteure en Sciences Politiques, enseignante cinéma à l'ICART (École du Management Culturel & Marché de l'Art - Bordeaux), à l'université Bordeaux Montaigne et collaboratrice de la revue Positif.

Serge Bouteille (Correspondant)

- **Tarif réduit pour tous : 4 €. Samedi soir, avant le film, l'association offrira tartinade et jus de pomme aux spectateurs.**



ESSOUVERT

Une fête pour les 10 ans de la fusion

Dix ans après la naissance d'Essouvert, issue de la fusion de La Benâte et Saint-Denis-du-Pin, habitants et élus ont célébré une décennie d'histoire commune. L'occasion de revenir sur le chemin parcouru, les difficultés surmontées et les projets.

Samedi 19 septembre après-midi, les habitants d'Essouvert avaient rendez-vous à la salle de l'Alliance pour célébrer les dix ans de la fusion de La Benâte et Saint-Denis-du-Pin. Un anniversaire fêté avec quelques mois de retard afin de ne pas interférer avec les élections municipales de mars. Pour l'occasion, Damien Tugulescu a réalisé un film(*) d'une dizaine de minutes retraçant cette *« aventure »*, depuis les prémices du projet jusqu'à la création de la commune nouvelle, le 1er janvier 2016. La construction de la salle multi-activités en 2009, puis l'accueil des enfants de La Benâte à Saint-Denis-du-Pin, avaient notamment contribué à rapprocher les deux communes.



Henri Auger, Michel Paillé, Pierre Geoffroy, Dominique Bernazeau et Jean-Luc Léaud, anciens et nouveaux maires réunis. © S.B.

> *« On dit qu'après dix ans, ça casse ou ça tient »*

Le film revient également sur les hésitations qui ont accompagné le projet et les difficultés qu'il a fallu surmonter : noms de rues en double, harmonisation des taux d'imposition locale, changements concernant les papiers d'identité et les certificats d'immatriculation ou encore adaptation des logiciels informatiques. Mais dix ans plus tard, le documentaire met surtout en lumière les bénéfices de cette union, rappelant que plusieurs projets d'envergure n'auraient pu voir le jour sans la fusion. Essouvert compte désormais quelque 1 200 habitants. La présence, dans la salle de l'Alliance, de nombreux artisans, commerçants, artistes et associations de la commune témoignait également de son dynamisme.

Deux anciens maires sont revenus sur la genèse du rapprochement : Pierre Geoffroy, maire de La Benâte de 2001 à 2016, et Michel Paillé, maire de Saint-Denis-du-Pin de 2001 à 2014. Le premier a tenu à remercier *« tous les jardiniers et jardinières qui ont œuvré à la fusion »*, en les citant un à un. Le second a choisi l'humour en reprenant les paroles d'une chanson de Michel Sardou : *« On dit qu'après dix ans, ça casse ou ça tient »*. Henri Auger, actuel maire d'Essouvert, est à son tour revenu sur le cheminement qui a conduit à la naissance de la commune nouvelle et au choix de son nom, inspiré de la forêt d'Essouvert, qui jouxte la salle de l'Alliance. Il a également rappelé le rôle joué à l'époque par la sous-préfète Stéphanie Monteuil et par les services de la Trésorerie.

Deux maires délégués

Dix ans après la fusion, l'organisation communale conserve aussi la trace des deux anciennes communes. Dominique Bernazeau est aujourd'hui maire délégué de La Benâte, tandis que Jean-Luc Léaud exerce cette fonction pour Saint-Denis-du-Pin, aux côtés d'Henri Auger.

Préparée par la commission animation, avec Fabienne Ménard et Patrick Tanguy, la fête s'est poursuivie autour d'un apéritif dînatoire, accompagné des pizzas de Pizz'arya. La soirée s'est achevée par le feu d'artifice préparé par Rémy Arnaud, Essouvertois, qui n'avait pas pu être tiré en juillet. Après cette première décennie commune, rendez-vous est déjà pris, pourquoi pas, dans dix ans pour un nouvel anniversaire.

Serge Bouteille
(Correspondant)

- **(*) Le film sera disponible sur le site de la commune essouvert.fr**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Hommage aux harkis
À l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives, une cérémonie se déroulera **vendredi 25 septembre**, à 11h30, au monument aux morts. Un dépôt de gerbes sera effectué lors de ce rassemblement.

Les Restos du Cœur
Collecte départementale exceptionnelle organisée **vendredi 2 et samedi 3 octobre** de 9h à 20h. Vous pourrez déposer vos dons dans les galeries commerçantes du centre E. Leclerc et d'Intermarché. Les bénévoles, de rose vêtus, vous accueilleront et recevront tous les produits alimentaires non périssables en petit conditionnement. Et comme le dit le slogan : « *On compte sur vous !* »

Bourse aux vêtements d'hiver
Organisée par l'association L'Amitié à la chapelle des Bénédictines. Les ventes auront lieu **mercredi 7 octobre**, de 10h à 18h, puis **du jeudi 8 au samedi 10 octobre**, de 10h à 17h. Le dépôt des articles, réservé aux personnes préalablement inscrites, se déroulera lundi 5 octobre. Les inscriptions sont obligatoires au 07 80 32 89 43, mercredi 30 septembre, de 9h à 12h et de 16h à 19h. Aucun message ni inscription en dehors de ces horaires ne seront pris en compte. La récupération des invendus et le paiement sont prévus mercredi 14 octobre, de 10h à 14h. Une participation de 1 € par liste de 22 articles, comprenant au maximum une paire de chaussures et un sac, est demandée. L'association prélèvera également 10 % du montant des ventes.

Mutuelle communale
Une réunion publique est organisée le **jeudi 1er octobre** afin de permettre à chacun de s'informer sur ce dispositif et de comparer les offres de ces deux mutuelles.

Octobre rose
À l'occasion d'Octobre rose, une journée d'inauguration est organisée **samedi 3 octobre**, de 8h30 à 12h, à l'Abbaye royale. Un village consacré à la prévention, à la santé et au bien-être réunira plusieurs partenaires autour de la nutrition, de l'activité physique adaptée, du sevrage, de la santé mentale et de la réflexologie. Une photo de groupe, avec les participants invités à venir en rose, aura lieu à 10h. À 10h30, une course et une marche de 6 km seront proposées, avec une animation de la batucada CaiXa'ça. Les inscriptions, au tarif de 7 €, seront ouvertes dès 8h30 dans la cour du Cloître. Les participants pourront également faire don de leurs cheveux au stand Sabine Coiff.

LA VERGNE

Une belle journée pour fêter la fin de l'été entre habitants

Jeux, pétanque, musique et paëlla : la traditionnelle soirée de fin d'été offerte par la municipalité a une nouvelle fois rassemblé près de 200 habitants sur l'aire de loisirs.



Après-midi jeux et soirée festive pour les 160 Vergnauds et Vergnaudes. © Mairie

Les habitants de la commune se sont retrouvés samedi 5 septembre sur l'aire de loisirs pour la traditionnelle soirée paëlla offerte par la municipalité et préparée par Fred. Lancé en 2023 pour marquer de manière conviviale la fin de l'été, ce rendez-vous s'est rapidement installé dans les habitudes. Ils étaient 120 à participer à la première édition, puis 150 en 2024. Depuis 2025, la manifestation rassemble 160 habitants, preuve du succès de cette rencontre placée sous le signe de la convivialité et du partage.

Comme l'an dernier, les festivités ont débuté dès 14h. L'après-midi était notamment consacré aux enfants, avec des jeux organisés sur le city stade et une structure gonflable destinée aux plus petits. Les plus grands et les adultes de tous âges ont, quant à eux, pu profiter des parties de pétanque. Le foyer rural s'est chargé d'encadrer les différentes animations proposées au cours de la journée.

Vers 19h, les participants ont pris place autour des tables pour partager la paëlla préparée par Fred. Le repas s'est déroulé en musique, accompagné par la chanteuse Astrid, qui a assuré l'animation de la soirée. Alain Ingrand, maire de la commune, a profité de son discours pour remercier chaleureusement les membres du foyer rural ainsi que l'équipe municipale pour leur dévouement et leur implication dans l'organisation de cette journée. Il a également donné rendez-vous aux habitants l'année prochaine pour une nouvelle édition. Débutée à 14h, la fête s'est finalement prolongée jusque tard dans la nuit, les derniers participants quittant les lieux vers 2hdu matin.

Denis Galinier
(Correspondant)

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

La science se dévoile à la Micro-Folie

La Micro-Folie propose plusieurs rendez-vous pour découvrir la science autrement. Vendredi 25 septembre, la Nuit de la Recherche mettra à l'honneur les fouilles menées sur le site antique de Thapsus, avant la Fête de la science début octobre.

La recherche quitte les laboratoires pour aller à la rencontre du public. Vendredi 25 septembre, la Micro-Folie angérienne participera à la Nuit de la Recherche en Nouvelle-Aquitaine avec un rendez-vous consacré à l'archéologie et au site antique de Thapsus, en Tunisie. Depuis 2019, les archéologues Laurence Tranoy et Laurent Brassous y mènent des recherches et ont produit des milliers de photographies de monuments, de murs et d'objets afin de documenter leurs travaux. À cette approche scientifique s'est ajouté le regard de Benjamin Caillaud, artiste photographe et docteur en histoire. Celui-ci a réalisé des images montrant les coulisses des fouilles et les femmes et les hommes qui participent à ces recherches.



Un atelier Arkéo'Héros sera proposé par l'espace Mendès-France de Poitiers. © *Alexia Jarry*

Ce travail est réuni dans l'exposition *Retour de Thapsus*, actuellement présentée à l'espace scénique de l'Abbaye Royale. À travers 40 clichés, elle donne à voir les vestiges mis au jour mais aussi le quotidien des chercheurs, ouvriers, techniciens et étudiants présents sur le chantier. L'exposition reste visible jusqu'au 2 octobre, du mardi au samedi, de 14h à 18h. L'entrée est gratuite.

Le principal rendez-vous avec le public aura lieu ce vendredi 25 septembre à partir de 18h, avec le vernissage de l'exposition. La soirée sera également l'occasion de rencontrer les chercheurs et le photographe. Un atelier Arkéo'Héros, proposé par l'Espace Mendès-France de Poitiers, invitera petits et grands à se glisser dans la peau d'un archéologue en fouillant les prélèvements d'un site fictif. Dans l'après-midi, deux classes du lycée Louis-Audouin-Dubreuil auront auparavant participé à un échange intitulé *De la strate à la société*.

La Micro-Folie enchaînera quelques jours plus tard avec la Fête de la science, du 6 au 10 octobre. Mardi 6 octobre à 20h, l'artiste canadienne Julie Dirwimmer présentera *Inclassable*, une « vraie fausse conférence » humoristique consacrée à un sujet pour le moins singulier : la classification systématique des contenants alimentaires. À partir de théories scientifiques et d'une enquête menée dans sa propre cuisine, l'artiste s'interroge sur notre besoin de classer et de ranger, et pose une question simple : peut-on vraiment tout classifier ? Le spectacle dure 70 minutes et s'adresse au public à partir de 10 ans.

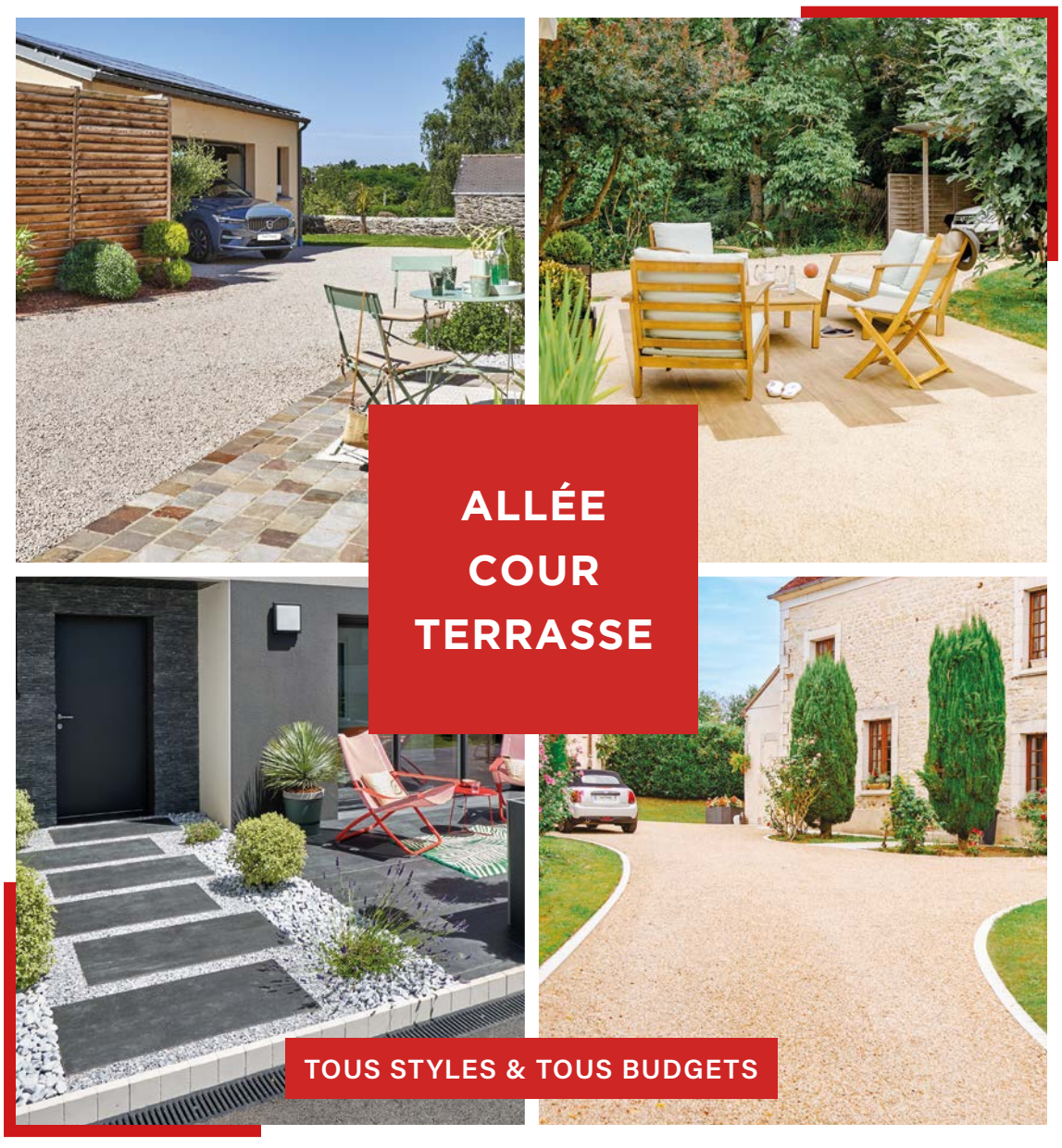
Cette question de la classification servira de fil conducteur aux animations suivantes. Mercredi 7 octobre à 14h30, les 6-12 ans partiront à la découverte des cabinets de curiosités de l'époque moderne, ancêtres de nos musées, lors d'une visite-atelier de deux heures. Des visites flash de 15 minutes seront proposées jeudi 8 octobre à 13h15 et samedi 10 octobre à 14h30.

Enfin, vendredi 9 octobre à 17h et 17h30, les casques de réalité virtuelle permettront de découvrir *Voyage au cœur de l'évolution*. Cette expérience, accessible à partir de 13 ans, s'intéressera à la classification des espèces selon Darwin.

Daniel Moquet
signe vos allées

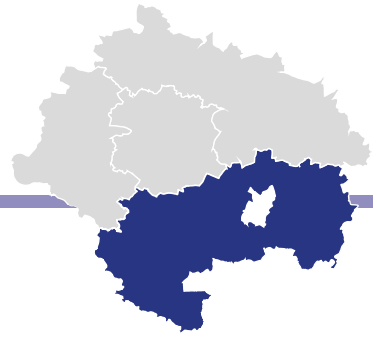
Parc Arcadys - 4 rue le Corbusier
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
05 46 98 41 72

PORTES OUVERTES
Les 26 & 27 septembre
de 9h à 18h



CORRESPONDANT
Kevin BAUDY - 06 17 91 63 05
Pierrette LACLIE - 05 46 95 95 51

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



BEAUVAIS-SUR-MATHA

François Pasquet : « On meurt de cette complexité administrative »

Six mois après son élection, François Pasquet prend la mesure de la fonction de maire. Les projets ne manquent pas, mais le nouvel édile se heurte à un « ***labyrinthe administratif*** » dont il réclame une profonde simplification.

Élu maire de Beauvais-sur-Matha en mars dernier, François Pasquet vit depuis près de six mois une première expérience municipale particulièrement dense. Entre réorganisation des services, rénovation de l'école, projets d'équipements et arrivée espérée d'un cabinet de radiologie, le nouvel édile entend avancer par étapes. À 46 ans, François Pasquet n'avait encore jamais siégé dans un conseil municipal. Son engagement est né d'une envie *« de [s]'investir pour la collectivité, pour développer la commune, et aller de l'avant »*. Une fois élu, la découverte a été rapide : installation du conseil, vote du budget, constitution des commissions et délégations… *« Tant qu'on n'est pas dedans, on ne se rend pas compte. »*

À la tête d'une équipe de quinze élus, dont quatre adjoints, le maire se félicite de la dynamique collective. *« Il y a une bonne ambiance entre nous. »* Il découvre également les relations avec les autres communes et Vals de Saintonge Communauté. À l'intercommunalité, il reste pour l'heure observateur : *« Je regarde, je discute, je prends des notes, j'observe. […] Je préfère voir, comprendre. Et puis, je me ferai mon avis. »*

Une mairie à organiser

Autre volet de cette prise de fonction : la gestion des huit agents communaux, notamment ceux travaillant à l'école. François Pasquet dit avoir engagé un important travail sur leur organisation, leurs fiches de poste et leur régime indemnitaire. Avec une ligne directrice : *« Que les personnes soient écoutées, respectées, et qu'elles aient un avenir professionnel. »*

Le quotidien d'un maire réserve aussi quelques surprises, notamment le nombre de sollicitations, parfois éloignées des compétences municipales. *« Ce qui surprend, c'est la quantité de demandes qui arrivent en même temps et qu'il faut gérer. »* Sa méthode : répondre lorsque la commune est compétente, expliquer lorsqu'elle ne l'est pas et responsabiliser les habitants.

Le maire apprend parallèlement à poser des limites pour concilier mandat, activité professionnelle et vie personnelle. Les premières semaines ont été intenses, au point de travailler certains week-ends à la mairie. Il assume cet investissement initial : *« Le fait de me surinvestir maintenant va peut-être me permettre d'être plus tranquille par la suite. »*

> *« Nous sommes confrontés à un labyrinthe administratif »*

Concernant les projets, François Pasquet a établi une feuille de route pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux. L'école, qui accueille une centaine d'enfants, est remontée tout en haut de la liste après l'épisode de fortes chaleurs. Jusqu'à 38 °C ont été relevés dans les classes et 45 °C dans la cour, conduisant le maire à fermer l'établissement durant une semaine. Ombrières et brumisateurs ont alors été achetés dans l'urgence sur les deniers personnels de membres de l'équipe municipale.



François Pasquet : « Le fait de me surinvestir maintenant va peut-être me permettre d'être plus tranquille par la suite. » *© Mairie*

« La priorité, c'est l'école », martèle l'édile. Audits, devis et recherches de subventions sont engagés afin d'améliorer durablement le bâtiment. Mais c'est aussi là que le nouveau maire dit avoir découvert l'ampleur de la machine administrative. Dispositifs différents, subventions cumulables ou non, critères propres à chaque financeur, interlocuteurs multiples : *« Nous sommes confrontés à un labyrinthe administratif, c'est un cauchemar. »*

Le constat vire même au coup de gueule lorsqu'il évoque le futur terrain multisport. Pour financer un même projet, la commune peut solliciter plusieurs aides, mais doit alors multiplier les dossiers et répondre aux exigences propres à chaque organisme. *« Vous allez parler à trois personnes différentes, trois guichets différents, et chacun a ses prérequis. »* Pour François Pasquet, cette accumulation de couches finit par freiner les projets plutôt que de les accompagner. *« Il faut tout mettre à plat et il faut tout changer parce qu'on en meurt de ça. »* Un véritable plaidoyer pour un choc de simplification, alors que le maire estime que l'isolement des élus face aux contraintes administratives peut aussi expliquer certaines démissions.

La politique « des petits pas »

Autre projet : l'installation envisagée d'un cabinet de radiologie. Des praticiens souhaitent s'implanter à Beauvais-sur-Matha et le dossier est, selon François Pasquet, déjà bien avancé. *« C'est vraiment une aubaine pour la région, pour la population. »* La commune travaille avec l'Agence régionale de santé pour accompagner sa concrétisation. Mais, là encore, le maire pointe les obstacles : *« Même s'il y a l'argent, il y a une autre contrainte, c'est la contrainte administrative. »* Et prévient : *« Si vous n'êtes pas tenace, vous n'avez rien du tout. »*

Enfin, la communication municipale doit évoluer. François Pasquet a lui-même codé pendant l'été le futur site Internet de la commune. Le bulletin municipal, *Le Petit Beauvaisien*, doit également renaître avec, dans un premier temps, une parution semestrielle. Des chantiers nombreux que le nouvel élu aborde avec une méthode empruntée à son expérience professionnelle dans la gestion de projets : celle *« des petits pas »*. Une philosophie qu'il compte appliquer à ce premier mandat.

Amaury Legrand

AUTHON-ÉBÉON

Le marché, un rendez-vous bimensuel à ne pas manquer

Il y a encore quatre ans, Authon-Ébéon ne possédait pas de marché. C'est à l'initiative de Magali Damon, adjointe au maire, que ce rendez-vous de proximité a vu le jour. Depuis, commerçants, producteurs et artisans s'installent sur la place de l'église les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois, à partir de 16h30.
Au fil du temps, le marché a étoffé son offre et réunit aujourd'hui des professionnels venus de la commune et des environs.
Pour les produits frais, les habitants peuvent notamment compter sur La P'tite Marée, poissonnier de Matha, La Boucherie de Migron, ou encore Dimitri Daugas, maraîcher installé à Aujac. Les amateurs de fromages retrouvent également Marina Raffier avec ses fromages de chèvre et Natacha Chubilleau avec ses fromages de brebis.
De quoi préparer son repas, mais aussi se laisser tenter par différentes spécialités. JG Pizzas, d'Aujac, est présent aux côtés de Loumi Pâtisseries. Les Saveurs du Maroc proposent plats et pâtisseries, tandis que Ti Kaz Dal fait découvrir des spécialités créoles.
D'autres exposants viennent compléter cette offre. Cynthia Torkasky, fleuriste à Aulnay, apporte fleurs et compositions, tandis que Marie, avec YnFyny, présente ses bijoux. Les Murmures du Corps propose pour sa part des thés ainsi que des massages, sur place ou à domicile.

- **Marché d'Authon-Ébéon, place de l'église, chaque deuxième et quatrième jeudi du mois, à partir de 16 h 30.**

MATHA

Le Forum
- Jeudi 24 septembre :
Dégel à 20h45 (VO).
- Vendredi 25 septembre et **lundi 28 septembre** :
The Last Viking à 20h45.
- Samedi 26 septembre :
The Dog Stars à 20h45.
- Dimanche 27 septembre :
The Dog Stars à 15h.

BERCLOUX

Marche et repas
Événement organisé par le comité des fêtes **samedi 3 octobre**. Le départ de la randonnée sera donné à 8h30. À l'issue de la marche, les participants pourront partager un repas, proposé au tarif de 20 € par personne. Chacun devra apporter ses couverts. Les réservations sont à effectuer avant le lundi 28 septembre au 06 73 05 69 59.

NANTILLÉ

Repas dansant
Organisé par le club de l'Amitié Aujac - Authon - Ste-Même **mercredi 7 octobre** à la salle des fêtes à partir de 12h. Menu : apéritif, coquille merlu mayonnaise, jambon à l'os sauce pineau, pommes grenaille, émincé de champignons, assiette de 2 fromages et salade, pêche melba maison, vins (rosé et rouge), café, cognac. Tarif : 25 €. Animation Amantino. Apportez vos couverts. Réservations au 03 86 62 80 89.

SAINT-CÉSAIRE

Repas d'automne
Organisé par le club des aînés ruraux Saint-Bris/Saint-Césaire, **dimanche 4 octobre** à 12h30, salle des Bujoliers. Menu : cocktail maison et amuse-bouche, paupiette de saumon fumé à la chair de crabe, dos de colin sauce au beurre blanc, trou charentais (mandarine pineau), faux-filet sauce échalotes et petits légumes, farandole de fromages régal des escargots, tarte aux poires et amandes douceur noire, vins compris (rosé, rouge, mousseux, cognac et cassis). Animé par Yannick. Tarifs : adhérent 28 €, non-adhérent 32 €. Réservations avant le 30 septembre au 05 45 91 50 35 ou au 05 46 91 53 32.

PAROISSES

Saint-Hilaire/Brizambourg/Burie
Célébrations dominicales
- Dimanche 27 septembre :
messe à Saint-Hilaire à 10h30.
Pas de messe en semaine.

Contact pour Saint-Hilaire-de-Villefranche : 05 46 95 33 80 ou 06 11 96 23 72, pshdvsainthilaire@gmail.com ; pour Burie : 09 51 70 50 29, pbstv@gmail.com

l'Angérien libre



Édition 2026

Bien vieillir, aujourd'hui et demain

Santé, autonomie, logement, bien-être ou anticipation de l'avenir : bien vieillir se prépare à tout âge. Conseils, solutions et informations pratiques pour préserver sa qualité de vie, rester actif et envisager plus sereinement les années à venir.

Après 60 ans, l'amour et le désir sont toujours là

À mesure que l'espérance de vie s'allonge, la santé sexuelle des plus de 60 ans sort peu à peu de l'ombre. Entre nouvelles rencontres, évolution des pratiques et prévention, l'intimité reste un enjeu à tout âge.

Vieillir ne signifie pas renoncer à l'amour, au désir ou à une vie sexuelle. Les chiffres viennent même sérieusement bousculer l'image d'une sexualité qui s'éteindrait à l'heure de la retraite. Selon l'enquête nationale Contexte des sexualités en France (CSF-2023), portée par l'Inserm avec Santé publique France et l'ANRS-MIE, 56,6 % des femmes et 73,8 % des hommes âgés de 50 à 89 ans ont eu des rapports sexuels au cours des douze mois précédant l'enquête. Une étude d'ampleur : 21 259 personnes ont répondu au questionnaire téléphonique en France hexagonale.


© Magnific

Une activité sexuelle qui diminue progressivement

L'activité sexuelle diminue néanmoins progressivement avec les années. CSF-2023 montre qu'entre 50 et 59 ans, 75,8 % des femmes et 82 % des hommes ont eu des rapports dans l'année. Entre 60 et 69 ans, ils sont encore respectivement 60,8 % et 79,3 %. Et la vie intime se poursuit bien au-delà : chez les 70-79 ans, 42,8 % des femmes et 63,5 % des hommes restent sexuellement actifs. Entre 80 et 89 ans, cela concerne encore 10,9 % des femmes et 39,5 % des hommes.

L'écart entre les sexes ne traduit toutefois pas seulement une différence de désir. La situation conjugale compte beaucoup. Parmi les plus de 50 ans vivant en couple, 77,2 % des femmes et 84,9 % des hommes déclarent une activité sexuelle au cours de l'année, précise l'Inserm. Le veuvage et l'absence de partenaire contribuent donc à expliquer une partie des différences observées aux âges avancés.

Une sexualité aux multiples facettes

Et activité ne signifie pas nécessairement satisfaction. Chez les 60-69 ans, 49,3 % des femmes et 63,6 % des hommes déclarent à la fois avoir eu des rapports dans l'année et être satisfaits ou très satisfaits de leur sexualité. Entre 70 et 79 ans, ces proportions tombent à 27,7 % et 52,6 %. Une étude scientifique issue de CSF-2023 et publiée en septembre 2026 souligne d'ailleurs l'intérêt de ne pas limiter la sexualité au seul rapport avec un partenaire : masturbation, désir et satisfaction participent également à la vie sexuelle.

Ne pas négliger la prévention

Les seniors ne doivent pas davantage oublier la prévention. Lors d'un premier rapport avec un nouveau partenaire, l'usage du préservatif recule fortement avec l'âge. En 2023, seulement 25 % des hommes de plus de 60 ans concernés disent en avoir utilisé un. Pour les femmes de 69 à 89 ans, aucune utilisation n'a été rapportée, mais l'Inserm appelle à la prudence : seules 19 femmes de cette tranche d'âge avaient déclaré un nouveau partenaire.

Le sujet est d'autant moins anecdotique que Santé publique France observe une progression du dépistage des infections sexuellement transmissibles chez les plus de 50 ans. En Nouvelle-Aquitaine, en 2024, la hausse du dépistage de la chlamydia, des infections à gonocoques et de la syphilis a notamment été plus marquée chez les hommes et les 50 ans et plus. Preuve supplémentaire que la santé sexuelle ne s'arrête pas avec l'âge.

- **Sources : Inserm, Santé publique France et ANRS-MIE, enquête Contexte des sexualités en France 2023 (CSF-2023), premiers résultats publiés en 2024 et travaux scientifiques issus de l'enquête publiés en 2026 ; Santé publique France, VIH, IST bactériennes et hépatite B en Nouvelle-Aquitaine – bilan 2024.**

LES JARDINS DE MATHIS
UNE RESIDENCE PHILOGERIS

Une maison de retraite ?
Même pas en rêve !



UNE RÉSIDENCE AUTONOMIE ET UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

Comme à la maison
Un cadre de vie sécurisant, confortable et bienveillant, pour se sentir chez soi, tout simplement.

Un lien social qui fait la différence
Des repas, des échanges et des moments partagés.

Une vraie qualité de vie
Des espaces chaleureux, des activités variées, une attention au quotidien.

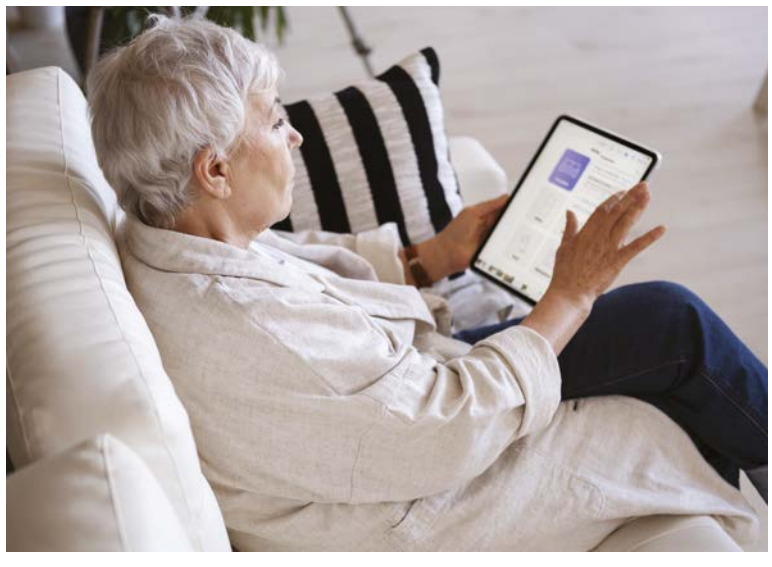
Plus qu'une résidence, un lieu de vie !

2, rue des Pierrières - 17400 SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP - 05 46 59 23 50
Suivez-nous : Les jardins de Mathis

Ces objets qui peuvent vraiment simplifier la vie

Chemin lumineux, montre avec détection de chute, siège de douche, aspirateur robot… Certains équipements peuvent réellement faciliter le quotidien et sécuriser le domicile. Des objets qui concernent potentiellement 14,9 millions de Français âgés de 65 ans ou plus.

En France, 22 % de la population a désormais au moins 65 ans, contre 16,3 % vingt ans plus tôt. Et l'immense majorité continue de vivre dans un logement ordinaire. À 80 ans, seuls 4 % des femmes et 3 % des hommes vivent en établissement. L'enjeu est donc aussi simple que concret : rendre le domicile plus pratique sans forcément le transformer.


© Magnific

Le chemin lumineux pour les déplacements nocturnes

C'est probablement l'un des équipements les plus simples : des veilleuses ou bandeaux lumineux, éventuellement déclenchés par un détecteur de mouvement, permettent d'éclairer automatiquement le trajet entre la chambre, les toilettes ou la salle de bains. L'Assurance maladie recommande précisément de multiplier les sources lumineuses et de supprimer les zones d'ombre. Ce n'est pas anecdotique : une personne de plus de 65 ans sur trois chute au moins une fois par an. Le portail gouvernemental consacré aux personnes âgées cite d'ailleurs explicitement l'installation d'un chemin lumineux parmi les moyens de prévention.

La montre qui peut donner l'alerte

Certaines montres et dispositifs de téléassistance permettent aujourd'hui d'envoyer une alerte en cas de problème. Des modèles proposent également une détection automatique de chute. L'intérêt est particulièrement évident pour les personnes vivant seules : à 85 ans, c'est le cas de 54 % des femmes et de 25 % des hommes vivant en logement ordinaire. La téléassistance et la visio-assistance destinées au maintien à domicile d'une personne fragile peuvent, sous conditions, entrer dans le champ du crédit d'impôt pour les services à la personne, égal à 50 % des dépenses éligibles.

Le siège de douche et les barres d'appui

Pas très technologique, mais probablement plus utile que beaucoup d'objets connectés. Un siège permet de se laver assis tandis que les barres d'appui sécurisent l'entrée, la sortie et les mouvements dans la douche. Les recommandations officielles les citent parmi les équipements permettant de limiter les chutes à domicile. Même logique pour les revêtements antidérapants et les mains courantes dans les escaliers.

L'aspirateur robot pour supprimer une corvée

Son intérêt n'est pas spécifiquement lié à l'âge : il évite simplement de déplacer un aspirateur, de se pencher et de manipuler un appareil parfois lourd. Pour une personne dont la mobilité diminue, automatiser certaines tâches ménagères peut permettre de conserver davantage d'autonomie. Attention toutefois à son emplacement et à sa base de recharge : l'Assurance maladie recommande de dégager les lieux de passage et de fixer ou ranger les câbles électriques afin de limiter le risque de chute.

Le détecteur de fumée adapté à l'audition

Le détecteur de fumée est obligatoire dans tous les logements, mais le modèle classique repose essentiellement sur une alarme sonore. Il existe des appareils adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes, utilisant un signal lumineux ou vibrant. Un équipement particulièrement pertinent lorsque l'audition diminue. Pour les maisons à plusieurs niveaux, les pouvoirs publics recommandent par ailleurs un détecteur par étage.

La démarche Qualité au cœur des priorités aux Jardins de Loulay

PUBLIRÉDACTIONNEL



L'évaluation externe des EHPAD a pour objectif **d'évaluer la qualité de l'accompagnement et des prestations proposées aux résidents**, ainsi que le respect de leurs droits et de leurs besoins. Elle permet également d'identifier **les points forts et les axes d'amélioration** de l'établissement afin de favoriser une démarche d'amélioration continue.

Cette évaluation s'inscrit dans le nouveau **dispositif national de la Haute Autorité de Santé (HAS), en vigueur depuis le 10 mars 2022** et s'appuie sur son référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Elle constitue ainsi un **regard extérieur et indépendant sur les pratiques de l'EHPAD**, contribuant à garantir et à améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies.

La Résidence les Jardins de Loulay a eu la fierté de se voir attribuer la note du 3.94/4 à travers l'évaluation de 157 critères, venant conforter le fruit d'un travail pluridisciplinaire déjà engagé depuis de longues années.

Car en outre, cette notation, photographie à l'instant de l'état des pratiques de la Résidence, cette évaluation vient confirmer l'engagement de chacun de ses collaborateurs dans la qualité de l'accompagnement prodigué à ses résidents ainsi que dans l'amélioration continue de ses prestations.

Le rapport d'évaluation fait état dans son appréciation générale que les évaluateurs ont bénéficié d'une totale liberté dans leurs investigations, d'une collaboration active de l'ensemble des membres du personnel et de la direction… Au regard des cotations du référentiel HAS, les évaluateurs portent une appréciation globale très favorable sur le niveau de qualité des prestations délivrées par l'EHPAD aux personnes accompagnées.

Résidence médicalisée
Les Jardins de Loulay
Loulay

2 bis rue du 8 mai 1945
17330 LOULAY
05 46 33 82 12
jardins-loulay@domusvi.com
www.lesjardinsdeloulay.com
Domus

Résultat de l'évaluation à la date du 17/03/2025

Évaluation réalisée par ACS CONSULTANTS

A B C D
Niveau global de qualité

Qualité d'accompagnement
Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant 1/4, à tout à fait satisfaisant 4/4.

Bientraitance et éthique	4/4
Droits de la personne accompagnée	3.98/4
Expression et participation de la personne accompagnée	3.97/4
Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3.76/4
Accompagnement à l'autonomie	4/4
Accompagnement à la santé	3.95/4
Continuité et fluidité des parcours	4/4
Politique ressources humaines	3.73/4
Démarche qualité et gestion des risques	4/4

Anticiper ses obsèques : soulager ses proches… et maîtriser la facture

Préparer ses propres funérailles peut sembler difficile. Pourtant, anticiper permet de faire connaître ses volontés, de prendre le temps de comparer les prix et surtout d'éviter à ses proches une succession de décisions délicates au moment du décès. Une façon de penser à ceux qui restent, mais aussi de garder la maîtrise de ses choix.

Cercueil, transport du corps, crémation ou inhumation, cérémonie, fleurs, concession, monument… La facture des obsèques additionne de nombreux postes. Tous ne sont pourtant pas obligatoires. Depuis le 1er juillet 2025, le modèle de devis utilisé par les opérateurs funéraires doit notamment permettre de distinguer plus clairement les prestations réglementairement obligatoires des autres. Et le professionnel doit remettre gratuitement un devis écrit, détaillé et standardisé avant toute opération funéraire.

Un point essentiel lorsque l'on souhaite anticiper. Plutôt que de laisser ses proches comparer les offres dans les jours suivant un décès, il est possible de se renseigner tranquillement auprès de plusieurs professionnels et de déterminer ce que l'on souhaite réellement. Prévoir ne garantit donc pas de payer moins cher, mais offre davantage de temps pour comparer et éviter certaines dépenses facultatives.

Un contrat n'est pas obligatoire

Anticiper ne signifie pas forcément souscrire une assurance. Les contrats obsèques constituent une possibilité, mais ils méritent d'être examinés attentivement. Il existe notamment des contrats prévoyant seulement le versement d'un capital destiné à financer les funérailles et d'autres associant financement et prestations funéraires déterminées à l'avance. Dans ce dernier cas, les prestations choisies doivent être détaillées et personnalisées.

Avant de signer, il faut donc regarder le montant réellement garanti, les cotisations, les frais, les conditions de rachat ou de résiliation et surtout ce qui est effectivement compris. La DGCCRF souligne par exemple que certains contrats prennent en charge le creusement de la fosse ou l'achat d'une concession et d'autres non.


© Magnific

On peut aussi anticiper sans dépenser un euro. La loi française permet à chacun de régler les conditions de ses funérailles, notamment leur caractère civil ou religieux et le mode de sépulture, et de désigner une ou plusieurs personnes chargées de veiller au respect de ses dispositions. Mettre ses souhaits par écrit et indiquer à ses proches où les retrouver constitue donc déjà une précaution utile.

Éviter aux proches d'avoir à choisir

Car l'enjeu n'est pas seulement financier. Dans les heures et les jours qui suivent un décès, les proches doivent gérer de nombreuses formalités tout en faisant face au deuil. « *Aurait-il voulu être inhumé ou incinéré ?* », « *Souhaitait-elle une cérémonie religieuse ?* », « *Quel type de cérémonie aurait-il choisi ?* » Autant de questions qui disparaissent lorsque les volontés ont été clairement exprimées.

Il est également utile de rassembler les informations importantes : existence d'un contrat obsèques, coordonnées de l'assureur, documents administratifs et personnes à prévenir. ABE Infoservice recommande d'ailleurs aux souscripteurs d'un contrat obsèques d'en informer leurs proches.

Anticiper sa mort ne revient donc pas nécessairement à tout organiser dans les moindres détails. Quelques décisions prises et expliquées à l'avance peuvent déjà éviter des dépenses précipitées et surtout alléger la charge qui reposera sur la famille. Une manière très concrète de penser à l'après.

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
CHARENTE - MARITIME DEUX-SÈVRES

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV'
FRANCE RÉNOV'

AIDES FINANCIÈRES PERSONNALISÉES
CONSEILS TECHNIQUES
SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF
ACCESSIBILITÉ
ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



DES AIDES
pour AMÉLIORER
votre LOGEMENT

05 46 07 49 99
182 boulevard Émile Delmas
17000 LA ROCHELLE
contact.charentemaritime@soliha.fr

UN SEUL INTERLOCUTEUR
SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CERTIFICATION DE SERVICES
QUALICERT SGS
WWW.QUALICERT.FR



Bien vieillir chez soi, ça s'organise

Rester chez soi malgré l'âge ou la perte d'autonomie est le souhait de nombreux seniors. En Charente-Maritime, aides financières, accompagnement à domicile, portage de repas et téléassistance permettent de repousser le départ du logement.

Continuer à vivre dans sa maison, garder ses habitudes, ses voisins et ses repères : lorsque l'âge avance, le domicile reste un point d'ancrage essentiel. Mais pour y demeurer dans de bonnes conditions, mieux vaut anticiper. Une chute, une hospitalisation ou une perte brutale d'autonomie peuvent rapidement bouleverser le quotidien.

En Charente-Maritime, plusieurs dispositifs permettent d'accompagner les personnes âgées. Le Département joue notamment un rôle central avec l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), destinée aux plus de 60 ans confrontés à une perte d'autonomie. Selon la situation de la personne, elle peut contribuer au financement d'une aide humaine, du portage de repas, de la téléassistance, d'aides techniques ou encore de l'amélioration du logement.

Soulager les proches aidants dans l'accompagnement quotidien

Car rester chez soi passe d'abord par une organisation adaptée à ses besoins. Ménage et entretien du linge, aide au lever ou au coucher, toilette, courses ou préparation des repas : les Services autonomie à domicile (SAD) interviennent pour les gestes devenus difficiles à accomplir seul. Ils contribuent aussi à soulager les proches aidants, très présents dans l'accompagnement quotidien.

Des professionnels au plus près des habitants

En Charente-Maritime, de nombreuses structures associatives, publiques ou privées interviennent dans ce domaine. L'ADMR constitue l'un des acteurs historiques de proximité. Son réseau départemental propose notamment de l'aide et de l'accompagnement à domicile, de la garde à domicile, du portage de repas et de la téléassistance, les prestations pouvant varier selon les associations locales.

Mais d'autres organismes, associations et entreprises de services à la personne, ainsi que certains CCAS ou CIAS, participent également au maintien à domicile. Le choix doit avant tout correspondre aux besoins de la personne, à son lieu de résidence et aux prestations recherchées. Les coordinateurs autonomie du Département peuvent informer les seniors et leurs familles et les orienter dans leurs démarches.

À l'aide humaine s'ajoutent des services devenus précieux. Le portage de repas permet de bénéficier régulièrement de menus livrés à domicile, tandis que la téléassistance offre la possibilité d'alerter un opérateur 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en cas de chute, de malaise ou de difficulté.

Préserver le lien social

Rester chez soi, c'est aussi éviter que le domicile ne devienne synonyme d'isolement. Les visites des proches, mais également les passages réguliers des professionnels, constituent parfois des rendez-vous importants dans la journée. Associations, activités proposées localement, sorties ou services de transport peuvent également aider à conserver une vie sociale. Un enjeu particulièrement important dans les secteurs ruraux, où l'éloignement des commerces et des services peut compliquer le quotidien lorsque conduire devient difficile. Bien vieillir chez soi suppose enfin de regarder son habitation avec un œil nouveau. Une baignoire trop haute, un escalier difficile à emprunter, un éclairage insuffisant ou des tapis peuvent devenir des obstacles. Installer une douche accessible, des barres d'appui ou un éclairage adapté et réorganiser certaines pièces sont autant de solutions permettant de sécuriser le quotidien.


© Magnific

Cette réflexion gagne à être menée avant que les difficultés apparaissent. Famille, professionnels de l'aide à domicile et acteurs de l'autonomie peuvent contribuer à identifier les besoins et les solutions envisageables. L'objectif n'est pas de transformer entièrement son mode de vie, mais de l'adapter progressivement à l'évolution de son autonomie.

- **Informations sur les aides, l'APA et les services de maintien à domicile sur le site du Département : la.charente-maritime.fr / rubrique « Personnes âgées ». Fédération ADMR de Charente-Maritime : 05 46 93 66 99.**





Mobilité active, le sport sans s'en apercevoir

Afin de vivre le plus longtemps possible en bonne santé, il est primordial de rester actif au quotidien ! En complément d'une discipline sportive douce, certains petits gestes peuvent vous aider à rester en pleine forme à tout âge.

Alors que l'activité physique est un pilier essentiel pour améliorer sa qualité de vie, la population française est de plus en plus sédentaire. De même, plus d'un senior sur trois ne suit pas les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé en matière de sport, à savoir pratiquer 2h30 à 5 heures d'activité physique à intensité modérée chaque semaine.

Définie par le gouvernement comme un enjeu de santé publique, la mobilité active, qui consiste à bouger dans un contexte non sportif, s'impose alors comme un axe majeur de la prévention des problématiques liées à l'âge, notamment en ce qui concerne la perte d'autonomie et les risques de chute, première cause accidentelle de passage aux urgences chez les plus de 65 ans. Elle permet en effet de préserver son capital musculaire, de renforcer son squelette, de stimuler son système cardiovasculaire, de maintenir sa souplesse articulaire et de limiter les fuites urinaires mais aussi de lutter contre la solitude et l'isolement.

Afin de renforcer votre pratique de mobilité active, voici quelques bonnes habitudes à adopter sans tarder.

On privilégie les transports alternatifs

Pour les courts trajets du quotidien, laissez votre voiture au garage et optez plutôt pour la marche, le vélo ou le tricycle, en les couplant éventuellement aux transports en commun. À raison de seulement 10 à 15 minutes à l'aller (et autant au retour), vous effectuez ainsi chaque jour sans même vous en rendre compte la durée d'activité d'endurance cardiorespiratoire conseillée par les professionnels de santé.

Gardez aussi à l'esprit que plus vous bougerez, moins vous ressentirez de douleurs musculaires ou articulaires. Si les premiers temps, reprendre l'habitude de vous rendre à pied au marché ou à la boulangerie vous demandera un effort non négligeable, vous vous sentirez très vite à l'aise et y prendrez même du plaisir !

On effectue ses tâches domestiques

Depuis que vous êtes à la retraite, vous aimez profiter de votre temps libre pour concocter de bons petits plats, bricoler pour entretenir votre domicile ou jardiner ? Bonne nouvelle, ces activités qui semblent pourtant anodines peuvent se révéler grandement utiles ! En effet, lorsque vous cuisinez, coupez du bois ou faites le ménage, vous sollicitez de nombreux muscles et pratiquez donc une forme d'activité physique, tout en effectuant vos corvées. Un combo gagnant-gagnant !


© Stock/ City Presse

Vous pouvez également vous dépenser en profitant de moments agréables, par exemple en promenant votre chien, en jouant avec vos petits enfants ou lors d'une sortie culturelle (musée, cinéma, concert, etc.).

Les exercices à pratiquer sans modération

Parmi les mouvements de renforcement musculaire à faire à domicile, vous pouvez par exemple effectuer deux à trois séries de 6 à 15 squats (ou flexions de genoux) ou de battements vers l'arrière (pour activer le grand fessier) en vous appuyant sur le dossier d'une chaise pour plus de stabilité. Pour gagner en équilibre, amusez-vous à marcher en suivant une ligne au sol, comme les joints de votre carrelage ou les lames de votre parquet. Vous avez désormais toutes les clés en main pour relever avec brio le défi du grand âge !

Lauren Ricard

PUBLI-REPORTAGE





Mon Débarras : vide-maison et succession

Une mission : vous libérer l'esprit en libérant vos espaces.

Créé pour répondre à un besoin croissant d'accompagnement lors des successions, déménagements et débarras complets de logements, Mon Débarras est une entreprise spécialisée dans le vide-maison, ainsi que le désencombrement de caves, greniers, garages et locaux professionnels.

Un service humain et de confiance

Cette aventure est née d'une volonté simple : proposer un service humain, sérieux et efficace dans des moments souvent importants de la vie. Au fil des années, l'équipe a développé une expertise reconnue dans le tri, la valorisation des biens, l'évacuation des encombrants et la remise en état des lieux.

Des valeurs fortes

« *Notre philosophie repose sur trois valeurs essentielles : le respect, la confiance et le professionnalisme. Chaque intervention est réalisée avec soin, qu'il s'agisse d'un simple débarras ou d'une maison entière à vider après une succession, y compris dans le cadre d'un syndrome de Diogène. Nous accordons une attention particulière à la valorisation des objets réutilisables et au recyclage responsable des matériaux afin de limiter notre impact environnemental* », précisent Franck et Julien.

Aujourd'hui, Mon Débarras accompagne les particuliers, les notaires, les agences immobilières et les professionnels avec une approche sur mesure, rapide et transparente, partout dans la région.

Le + **Toutes les prestations sont garanties par l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle AXA, afin d'offrir une totale sérénité aux clients.**

Tél. : 06 88 72 12 59 | contact.mondebarras@gmail.com | videmaisondebarras.fr

BEAUVAIS-SUR-MATHA

La Troupe du Brigadier lance un appel aux comédiens amateurs



La troupe recherche des personnes de Matha et des environs, mais également au-delà pour celles qui peuvent se déplacer. © PxHere

La Troupe du Brigadier souhaite agrandir sa famille. La compagnie, basée à Beauvais-sur-Matha, lance un appel aux comédiennes et comédiens amateurs de tous âges pour étoffer son équipe et préparer ses prochaines créations.
Créée autour de François Coudurier, auteur et metteur en scène, la troupe a déjà plusieurs spectacles à son actif. Au fil des années, les comédiens ont notamment joué *Les Con…férenciers*, *Les salles d'attente*, *Qui avec qui* ou encore *Scènes de vie quotidienne*. Des créations qui s'inscrivent dans l'esprit de la compagnie : un théâtre amateur accessible, tourné vers l'humour, la convivialité et le plaisir de jouer ensemble.
La troupe devait poursuivre cette aventure au printemps dernier avec *Il faut marier Adèle*, une nouvelle comédie écrite et mise en scène par François Coudurier. Initialement annoncée sur plusieurs scènes du territoire, la pièce n'a finalement pas été présentée au public. Elle figure toujours parmi les projets à venir de la compagnie.
Pour poursuivre ses activités et préparer la suite, la Troupe du Brigadier cherche donc de nouveaux visages. L'appel est largement ouvert : femmes et hommes, jeunes ou moins jeunes, peuvent se manifester. La troupe recherche des personnes de Matha et des environs, mais également d'autres secteurs pour celles qui peuvent se déplacer. Il n'est pas nécessaire d'être un comédien expérimenté pour pousser la porte. L'envie de monter sur scène, de participer à une aventure collective et de faire plaisir au public est avant tout recherchée. La troupe promet d'accueillir les nouveaux venus dans un esprit de bonne humeur et de convivialité.

- **Les personnes intéressées ou souhaitant simplement obtenir davantage d'informations peuvent contacter François Coudurier au 06 70 93 34 85.**

Pompes Funèbres Alter
24h/24 7j/7
AULNAY
4, route de Saintes
05 46 33 31 29
MATHA
2, allée des Églantines
05 46 33 37 62
• Articles et monuments funéraires
• Travaux de cimetière
• 2 chambres funéraires
• Transport avant et après mise en bière, toutes distances
• Organisation complète des obsèques

L'Ānanda du Yoga
Vous ressentez :
• Douleurs, tensions ou raideurs ?
• Manque de mobilité ?
• Fatigue ou sommeil perturbé ?
• Blocages liés à votre santé ?
Et si le yoga faisait partie de la solution ?
Un yoga doux, bienveillant et adapté à toutes les morphologies
Prenez contact pour trouver le cours qui vous correspond !
Amanda - L'Ānanda du Yoga
06 99 97 05 10 | l.anandaduyoga@gmail.com

BURIE

Routes Bleues : 574 véhicules contrôlés et 204 infractions relevées

Une nouvelle opération « Routes Bleues » a mobilisé une cinquantaine de militaires de la gendarmerie, vendredi 11 septembre, à Burie. Au total, 574 véhicules ont été contrôlés et 204 infractions relevées, dont 157 excès de vitesse.



Plusieurs véhicules de gendarmerie étaient mobilisés pour cette opération. *© Illustration - archives l'Angérien libre*

La gendarmerie a de nouveau déployé d'importants moyens sur les routes du territoire. Vendredi 11 septembre, l'opération mensuelle « Routes Bleues » s'est installée dans la commune et sur les principaux axes de Burie. Ce contrôle de haute visibilité a mobilisé 50 militaires de l'Escadron départemental de contrôle des flux (EDCF) et de la compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Jean-d'Angély, appuyés par des réservistes. Une équipe cynophile ainsi qu'un hélicoptère complétaient le dispositif.

Les militaires étaient notamment présents à l'intersection du boulevard des Écoliers et de l'avenue Malakoff, sur la D731. L'objectif de ces opérations est de renforcer la présence de la gendarmerie sur les axes routiers et de lutter contre les comportements à risque.

157 excès de vitesse

Au terme de l'opération, 574 véhicules ont été contrôlés. Les excès de vitesse représentent de loin la majorité des infractions constatées, avec 157 automobilistes verbalisés. Les militaires ont également relevé sept infractions liées aux produits stupéfiants et une conduite sous l'emprise de l'alcool. Sept rétentions de permis de conduire ont été prononcées, tandis que sept défauts d'assurance ont été constatés. Le bilan fait également état d'une immobilisation administrative et de 31 infractions diverses. Au total, 204 infractions ont ainsi été relevées au cours de cette opération.

Une précédente opération « Routes Bleues » avait déjà été organisée cette année dans les Vals de Saintonge. Vendredi 6 février, 51 militaires avaient été déployés pendant trois heures à Aulnay-de-Saintonge, notamment sur quatre ronds-points situés aux entrées de la commune. Une équipe supplémentaire était également positionnée dans le bourg et un hélicoptère avait été mobilisé. Cette opération avait permis de contrôler 358 véhicules. Le bilan faisait état de 14 excès de vitesse, de deux conduites addictives liées à l'alcool et aux stupéfiants et de deux rétentions de permis de conduire.

Lancées fin 2024, les opérations « Routes Bleues » sont régulièrement organisées dans le département afin de renforcer les contrôles routiers, notamment en milieu rural.

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

La Société des fêtes et le Comité danse et loisirs maintiennent le cap

La Société des fêtes et le Comité danse et loisirs ont dressé le bilan de leur saison, jeudi 10 septembre. Malgré une fréquentation en baisse des thés dansants, les deux associations ont choisi de maintenir leurs principales animations.



Les musiciens réunis sur scène à l'occasion du gala d'accordéon. *© Société des fêtes*

Doyenne des associations de Saint-Hilaire-de-Villefranche, créée en 1953, la Société des fêtes a tenu son assemblée générale annuelle jeudi 10 septembre, en présence d'Alain Galteau, conseiller général honoraire. La réunion a été suivie de celle du Comité danse et loisirs.

Au cours du dernier exercice, les deux associations ont proposé près d'une quinzaine d'activités. Les thés dansants, qui participent depuis de nombreuses années à la réputation de la commune, ont constitué l'essentiel de la programmation. Trois concours de belote, le rallye-promenade familial et le traditionnel gala d'accordéon dansant ont également rythmé la saison. Ce dernier, l'un des temps forts de l'année, a une nouvelle fois accueilli un champion du monde de la spécialité.

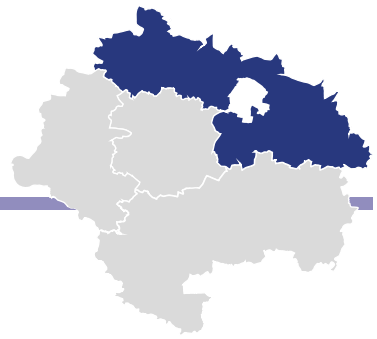
Le bilan apparaît toutefois contrasté selon les manifestations. Les responsables se montrent satisfaits de la fréquentation des concours de belote, tandis que le rallye-promenade a bénéficié d'un regain d'intérêt. Une cinquantaine de personnes, réparties dans une quinzaine de voitures, y ont participé. La situation est plus délicate pour les thés dansants. Leur fréquentation diminue sensiblement d'année en année. Les associations expliquent cette évolution par la raréfaction progressive du public traditionnel de ces rendez-vous, sans renouvellement suffisant des participants. À cela s'ajoute la concurrence d'autres manifestations du même type organisées dans les environs.

Cette baisse de fréquentation pèse logiquement sur les finances. Si les comptes des deux associations restent équilibrés, les résultats n'ont pas atteint les espérances. L'exercice à venir sera donc particulièrement suivi. Le choix des orchestres devra notamment tenir compte à la fois du budget disponible et du nombre de danseurs attendus.

Malgré ces difficultés, la Société des fêtes et le Comité danse et loisirs ont décidé de maintenir leurs activités habituelles pour la prochaine saison. Une volonté assumée de préserver des rendez-vous de convivialité et de loisirs dans la commune et, plus largement, en milieu rural. Après la réélection des membres sortants, les bureaux des deux associations ont été constitués. La réunion s'est achevée autour du verre de l'amitié.

CORRESPONDANTS
Sabine BÉSIAT - 06 07 16 26 21
Philippe TUMO - 06 20 01 70 06

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



SAINT-PIERRE-DE-L'ISLE

Premières vendanges de « La Veugne d'Ô Roy »

Samedi 12 septembre, des membres de cette association créée au début de l'été, se sont retrouvés avec seaux et sécateurs pour vendanger dans la bonne humeur. La quantité n'était pas au rendez-vous, mais les raisins étaient gorgés de soleil.

Il est peu banal de voir une association se créer pour s'occuper d'une vigne. Pourtant, cette solution est vite apparue comme une évidence pour quelques Islitiens. Ainsi est née La Veugne d'Ô Roy. Le nom de l'association fait référence à l'un des ruisseaux, le Roy, qui traverse la commune, tandis que « veugne » signifie vigne en patois.

Les propriétaires d'une vigne avaient demandé à un agriculteur de les aider et de prendre la relève pour ces travaux qui devenaient trop fatigants pour eux. Mais, faute de temps, il lui était difficile de prendre en charge les travaux viticoles. Il trouvait néanmoins dommage que cette vigne soit laissée à l'abandon ou arrachée. Il en a donc parlé à quelques personnes de la commune.

La toute jeune association, née au début de l'été, a donc convenu de continuer à traiter la vigne comme le faisaient jusqu'à présent ses propriétaires, c'est-à-dire le plus naturellement possible, avec du purin de prêle et de consoude. De cette décision de travailler à l'ancienne a découlé le projet de mener d'autres actions autour du patrimoine local. L'objet de l'association est donc : *« L'animation du patrimoine local, le soutien à sa préservation, la sauvegarde et la transmission des traditions, l'animation et la participation à la vie culturelle de la commune et du territoire. »*



Sous le soleil, ces premières vendanges se sont déroulées dans la bonne humeur, mais avec sérieux. © S.B.

Des vignes, mais pas seulement

« Cette année, l'association s'est occupée de la moitié de la parcelle, car les propriétaires voulaient savoir comment nous nous en sortions avant de nous confier l'ensemble de leurs rangs de vigne », explique Anthony Rivaud, le président. Avec d'autres membres de l'association, il s'est relayé depuis le printemps pour traiter la vigne, l'attacher et redresser quelques piquets, tout en demandant conseil aux propriétaires. Cette année, l'association n'a pas eu le temps d'organiser une fête des vendanges comme elle aurait aimé le faire. Mais le bureau a déjà prévu de la programmer pour l'année prochaine, même s'il n'est pas évident de fixer une date longtemps à l'avance, *« car nous sommes tributaires de la météo »*.



Le vieux pressoir fabriqué par le père d'un des membres de l'association a repris du service. © S.B.

En attendant l'automne prochain, le bureau et les membres fondateurs souhaitent organiser des événements en lien avec la vigne ou le patrimoine local. Les idées ne manquent pas : un concours de dessin pour créer des étiquettes pour les bouteilles de vin est en cours de préparation. Un autre concours, prévu au printemps, concernera la fabrication d'épouvantails qui seraient installés dans la vigne pour éloigner les oiseaux si gourmands de raisin.

Du côté du patrimoine, une marche – qui s'intitulerait *Aux fours et aux moulins* – permettrait de découvrir les richesses de la commune. Il pourrait s'agir d'une marche gourmande ou agrémentée d'énigmes à résoudre. Parmi les projets figurent également des repas conviviaux destinés à réunir les habitants, avec, à chaque fois, un thème régional différent. *« Notre patrimoine culinaire est tellement riche et varié, il y a le choix. »* Mais pour l'association, l'important n'est pas seulement le menu : il s'agit surtout de créer des occasions pour que les gens se retrouvent et partagent un bon moment ensemble, autour d'une table ou lors d'un événement.

Le côté artistique n'est pas oublié : *« Des artistes vivent sur la commune, des particuliers ont des talents, ou des passions, que l'on découvre au fil des rencontres et des discussions ; nous aimerions les mettre en valeur d'une manière ou d'une autre »*, explique Sabine Bésiat, la secrétaire de l'association, qui ne manque pas d'idées. Elle dispose également de nombreux contacts qui peuvent aider à la réalisation d'événements.

Les membres du bureau précisent que l'association est ouverte à tous, et pas seulement aux habitants de Saint-Pierre-de-l'Isle. *« Nous serons à l'écoute de nos adhérents, qui auront certainement des propositions à faire. On nous a déjà suggéré d'organiser un concours de boules ! »*

Une réunion d'information est prévue début octobre. Le lieu et l'heure seront communiqués très prochainement.

- **La Veugne d'Ô Roy, contact et renseignements au 06 71 28 83 44 ou par mail à laveugnedoroy@gmail.com - Adhésion : 5 € pour les adultes, 1 € pour les moins de 18 ans.**

AULNAY-DE-SAINTONGE

Bourse aux vêtements
Organisée par le foyer rural, du 5 au 9 octobre, à la salle municipale. Les inscriptions sont obligatoires, du 28 septembre au 2 octobre, au 05 46 33 19 08. Dépôt des articles lundi 5 octobre après-midi et mardi 6 octobre au matin. Vente mercredi 7 octobre, de 9h à 19h, et jeudi 8 octobre, de 9h à 12h. Les invendus seront à récupérer vendredi 9 octobre, de 12h à 15h. Une participation de 1 € par liste de 25 articles est demandée, avec une liste par personne. Les vêtements sont acceptés à partir de 12 ans, ainsi que deux paires de chaussures maximum, à partir de la pointure 35. L'association retient 10 % du montant des ventes.

Maison de la presse
Pendant au moins trois semaines, l'établissement accueillera ses clients uniquement le matin. Les personnes souhaitant notamment retirer ou déposer un colis sont invitées à tenir compte de ces horaires provisoires.

LOULAY

FNACA
Assemblée générale **samedi 3 octobre** à 16h, à la salle des halles. À l'ordre du jour : rapport moral et financier, renouvellement du conseil d'administration et questions diverses. La distribution des cartes et du calendrier 2027 se fera dès 15h.

Soirée cassoulet
Organisée par la Gaieté rurale de Vergné, animée par Elo'Die, **samedi 17 octobre** à partir de 20h à la salle des fêtes de Loulay. Menu : apéritif, potage, cassoulet, fromage, dessert, vin et café compris. Tarif : 25 €. Réservation et paiement à l'inscription avant le 9 octobre : 06 80 60 52 67 ou 06 26 43 30 11.

LA JARRIE-AUDOUIN

Couscous
Organisé par le comité des fêtes, **dimanche 4 octobre** à 12h. Au menu : apéritif, potage, couscous, fromage, dessert, café, vin compris, digestif. Couverts compris. Tarifs : 23 €, 10 € de 6 à 12 ans. Inscriptions aux heures des repas, au plus tard le 28 septembre : 06 59 46 26 11, 06 71 33 92 58 ou 05 46 26 70 96.

Couleur de Terre
L'association tiendra son assemblée générale ordinaire **jeudi 1er octobre** à 16h30, à la salle de réunion. À l'ordre du jour figurent notamment le rapport moral, la situation comptable, la révision du prix des cours, l'élection ou la démission au conseil d'administration ainsi qu'un point sur les manifestations et activités à venir. La réunion se terminera par le verre de l'amitié.

CHERBONNIÈRES

La Cherbonnoise
Assemblée générale **vendredi 25 septembre** à 18h30 à la salle des fêtes. À l'ordre du jour : bilan moral et financier, renouvellement du bureau, point sur les activités, sur le planning et les autres projets. Pot de l'amitié.

LA VILLEDIEU

Survol à très basse hauteur
Enedis organise la visite aérienne préventive de son réseau 20 000 volts. Le survol en hélicoptère, à très basse hauteur, des lignes moyenne tension est de nouveau prévu **jusqu'au 30 octobre**.

DOEUIL-SUR-LE-MIGNON

Foyer rural
Assemblée générale **vendredi 2 octobre** à 19h au Moulin à café, 7 rue des Écoles. Bilan moral et financier, projets pour la nouvelle saison, élection du conseil d'administration, verre de l'amitié. Renseignements au 06 01 91 59 81.

MESSES

Paroisse d'Aulnay
- Samedi 26 septembre : messe à 18h à Villemorin.
- Dimanche 27 septembre : messe à 9h30 à Aulnay.

Secteur paroissial de Loulay
- Dimanche 27 septembre : 9h30 à Saint-Pierre-de-l'Isle.

SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE

Un exercice grandeur nature pour sensibiliser les habitants aux gestes qui sauvent

Dimanche 20 septembre, une simulation d'exercice a été organisée par les pompiers d'Aulnay-de-Saintonge permettant aux habitants de s'initier aux gestes qui sauvent et au défibrillateur.

À 9 h 15, rue de l'Église, une voiture percute violemment des conteneurs à ordures avant de s'encastrer dans un mur. Un piéton est renversé et un début d'incendie se déclare. D'après les premiers éléments, la conductrice aurait perdu connaissance au volant. Le piéton souffre de graves traumatismes, tandis que la conductrice, inconsciente, est immédiatement prise en charge par les secours. Heureusement, la scène est fictive. *« Les pompiers nous ont proposé d'organiser un exercice pratique autour d'une mise en situation d'accident, qui n'a lieu que les dimanches matin. Je ne m'attendais pas à un exercice d'une telle ampleur »*, souligne Annie Perrochon, maire de la commune.



Exercice pratique autour d'une mise en situation d'accident afin de sensibiliser la population. © P.T.

Sensibilisation, observation et démonstration

Cette matinée pédagogique reposait sur trois axes : sensibilisation, observation et démonstration. L'objectif était notamment d'apprendre à dépasser les apparences pour remonter aux causes profondes d'un accident. *« La personne inconsciente au volant en est-elle la victime ou la cause ? »*, interroge le lieutenant infirmier Sébastien Gratadoux, de la caserne d'Aulnay. Dans le scénario imaginé pour l'exercice, la conductrice était victime d'un malaise diabétique, qui devait être diagnostiqué puis pris en charge par le Smur ou une équipe de sapeurs-pompiers.

« Nous sommes équipés d'un défibrillateur depuis quelque temps et le conseil municipal souhaitait absolument sensibiliser les Saint-Mandéens à son utilisation », explique Annie Perrochon. Vers 10 h, les équipes présentes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour une session de sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur et au massage cardiaque. Ces appareils restent encore mal connus et peuvent, pour beaucoup, paraître intimidants. Leur entretien ne laisse pourtant aucune place à l'approximation : les électrodes doivent être changées tous les deux ans et les batteries tous les cinq ans. La municipalité peut assurer elle-même cette maintenance ou la confier à une société spécialisée. Des négligences ont déjà été constatées, avec notamment des électrodes périmées depuis dix ans dans certains établissements, comme des maisons de retraite ou des entreprises.

Le capitaine Thierry Perrot, chef de centre de la caserne d'Aulnay et responsable de la prévention incendie, est également revenu sur les incendies de cet été. *« Notre secteur a été peu touché. Nos interventions ont surtout porté sur le secours aux personnes vulnérables pendant les fortes chaleurs. Quelques feux agricoles, cependant. »*

Annie Perrochon retient l'intérêt de cette matinée, tout en regrettant une mobilisation limitée. *« À mon sens, nous avons touché à un patrimoine humain fondamental, bénéfique à chacun. La faible participation me déçoit un peu, d'autant que l'événement avait été largement annoncé. La date tombait mal : elle coïncidait avec les Journées du patrimoine ou le marché d'Aulnay. »*

Philippe Tumo (Correspondant)



Les pompiers ont aussi proposé une session de formation au défibrillateur. © P.T.

CHEZ MIMI
Bar - Restaurant - Pizzeria
05 46 33 80 59
10 place Général de Gaulle - 17330 LOULAY
Restaurant ouvert 7J/7
Lundi et mardi : 9h - 15h
Mercredi : 9h - 21h / Jeudi : 9h - 22h
Vendredi et samedi : 9h - 24h / Dimanche : 8h - 23h
PIZZA À EMPORTER du mercredi au dimanche soir

VIDANGES SNATI
ST-JEAN D'ANGÉLY 05 46 32 46 34
TARIFS COMPÉTITIFS TVA 10 %
INTERVENTION RAPIDE Semaine complète
VIDANGE ET NETTOYAGE TOUTES FOSSES
• DÉBOUCHAGE EN HAUTE PRESSION DES CANALISATIONS
• NETTOYAGE DES CUVES À FIOUL (entreprise agréée)

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@LANGERIENLIBRE

VILLEMORIN

Quand l'art et l'amitié s'exposent

Le 19 septembre, Villemorin a célébré son événement annuel dédié à l'amitié franco-anglaise, dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Patrice Devos préside l'Amitié Franglaise VCC, fondée en 2019, qui rassemble 45 membres francophones et anglophones : des Irlandais, des Écossais, des Anglais, un Américain et des Français des Vals de Saintonge. Basée à Contré dans un premier temps, elle est désormais installée à Villemorin où elle propose des activités variées : dégustations chez des viticulteurs, cinéma sous-titré, pétanque, cours ou fête de l'art.

De belles rencontres

Irlandaise de Dublin, Natalie Browne s'est installée en France en 2021. Elle perfectionne encore son français et prévoit des cours cet hiver. Pour la petite histoire, son mari venant d'Irlande du Nord, elle du Sud, leurs familles, protestante et catholique, ont eu du mal à accepter leur choix. *« Ce fut très dur mais nous avons résisté »*, souligne-t-elle. Amoureuse de la France depuis ses 15 ans, elle apprécie le soleil, la cuisine et les vins.



L'art et l'amitié franglaise s'exposent le temps d'un après-midi. © P.T.

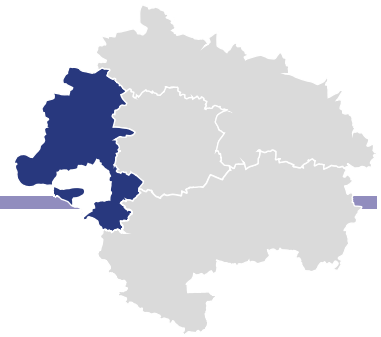
« Notre événement d'aujourd'hui est organisé pour valoriser les artistes locaux, majoritairement amateurs, et favoriser les rencontres conviviales. Peintures, dentelle, couture et miel y sont exposés. » Michel Blanchier expose pour la première fois ses paysages forestiers, baignés d'une lumière mystérieuse. Michèle Golding, elle, propose un univers inspiré du cosmos et des phénomènes célestes. Vivant en Angleterre, elle rend visite à son père, à Aulnay, où le climat plus clément lui simplifie le séchage de ses œuvres, qui nécessitent au moins 15 °C. Richard Ward, impressionniste, est un habitué des expositions : Londres, Perth et le Minnesota ont accueilli ses œuvres entre la fin des années 1980 et 2002. Installé à Contré depuis 15 ans, il partage son temps entre la France et les États-Unis, tout en envisageant de s'y établir définitivement. *« Ma peinture est plus fluide qu'il y a 20 ans »*, confie-t-il. Pour l'instant, les échanges entre Français et Anglais demeurent limités, mais l'association entend les développer. *« Nous partageons un maximum de contenu sur les réseaux sociaux pour attirer davantage de membres »*, conclut Natalie Browne.

Belle image de l'amitié Franco-Anglaise en cette journée du patrimoine.

Philippe Tumo (Correspondant)

CORRESPONDANTS
Denis GALINIER - 06 22 03 85 03

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



SAINT-SAVINIEN - LE MUNG

13 millions d'euros pour le barrage hydraulique

Près de 60 ans après sa mise en service, le complexe hydraulique va faire l'objet d'un vaste programme de rénovation. Il vise notamment à sécuriser les trois vannes du barrage, mais aussi à moderniser l'ensemble des équipements.

Mis en service en 1968, le complexe hydraulique de Saint-Savinien - Le Mung s'apprête à connaître une importante cure de jouvence. Mardi 22 septembre, la présidente du Département de la Charente-Maritime, Sylvie Marcilly, est venue constater l'avancée du chantier en compagnie d'Élodie Galko, directrice générale de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Au total, 13 millions d'euros seront investis dans la rénovation de l'ouvrage, financée à parts égales par le Département et l'Agence de l'eau Adour-Garonne, soit 6,5 millions d'euros chacun. Les travaux doivent s'échelonner sur trois ans, jusqu'en 2029.

Parmi les opérations les plus importantes figure la rénovation des trois vannes du barrage et de leurs organes de manœuvre. Une vanne sera traitée chaque année. Une opération particulièrement lourde puisqu'elle nécessite de « batardiser » la partie concernée, c'est-à-dire de mettre temporairement l'ouvrage hors d'eau afin de pouvoir intervenir en toute sécurité. L'entreprise charentaise Rouby Industrie, spécialisée dans la vantellerie, a été retenue pour ces travaux. Le programme prévoit également la rénovation des maçonneries, la réparation et le renforcement de certains ouvrages de génie civil, le renouvellement des équipements mécaniques et électriques, ainsi que la modernisation des systèmes de commande, de contrôle et de surveillance.



Une vanne sera remplacée chaque année jusqu'en 2029. © T.C.

> *« Il faut sanctuariser l'eau potable »*

« C'est un ouvrage capital pour la Charente-Maritime car il permet de régulariser l'eau », estime Sylvie Marcilly. Après près de six décennies d'exploitation, l'objectif est donc de garantir la pérennité du complexe et d'améliorer les conditions de surveillance, d'exploitation et de maintenance.



La présidente du Département, Sylvie Marcilly, a fait le déplacement à Saint-Savinien mardi 22 septembre. La collectivité va engager 6,5 millions d'euros dans ce chantier. © T.C.

Le barrage de Saint-Savinien ne se limite pas à une succession de vannes et de béton. Situé à environ 34 kilomètres de l'océan Atlantique, il constitue un élément important de la gestion hydraulique de la Charente. Les équipes départementales surveillent en permanence deux indicateurs principaux : le débit et la hauteur d'eau. Les vannes sont ensuite manœuvrées en fonction de l'hydrologie du fleuve et des conditions de marée.

Le complexe contribue notamment à maintenir les niveaux d'eau nécessaires aux différents usages de la Charente et à l'alimentation en eau douce des marais de Rochefort et de Brouage. Il comprend également une écluse, empruntée chaque année par 200 à 300 bateaux, ainsi qu'un pont levant permettant leur passage.

La gestion de l'ouvrage doit également composer avec les effets croissants du changement climatique. Élodie Galko souligne ainsi une baisse particulièrement importante des débits de la Charente, de l'ordre de 40 %, phénomène qu'elle qualifie de presque jamais vu. *« C'est un chantier que nous suivons avec attention car il traite de beaucoup de sujets : l'eau des marais, l'eau salée, l'eau douce. Il faut sanctuariser l'eau potable*, explique-t-elle. *Le fleuve constitue un atout et le barrage permet notamment de préserver la ressource en eau potable sur une portion de 2,5 kilomètres entre Saint-Savinien et Crazannes. »*

Faire vivre la biodiversité

La rénovation s'inscrit enfin dans une démarche de préservation de la biodiversité. Depuis 2019, le complexe dispose d'une passe à poissons permettant aux espèces migratrices de franchir l'ouvrage. Anguilles européennes, aloses ou lamproies peuvent ainsi poursuivre leur migration sur le fleuve. Le chantier doit permettre de concilier plusieurs impératifs : sécuriser un ouvrage construit il y a près de 60 ans, assurer la gestion de la ressource en eau, maintenir la navigation et préserver la Charente.

Face à l'ouvrage, six panneaux pédagogiques ont récemment été installés pour permettre au public de mieux comprendre son fonctionnement et le travail des barragistes, mobilisés en continu pour surveiller l'évolution du fleuve. Une manière de rappeler que l'homme peut construire de grands ouvrages, mais aussi les préserver.

Théo Chiramberro

ENLÈVEMENT DES MEUBLES ET OBJETS
ÉVACUATION DES DÉCHETS
NETTOYAGE DU LOGEMENT
INTERVENTION RAPIDE
TCD, LE SPÉCIALISTE DU DÉBARRAS
07 64 84 70 73 camusthibaud@gmail.com
DEVIS GRATUIT PERSONNALISÉ
TRAVAIL SÉRIEUX DISCRET JUSTE PRIX
TCD
SIREN : 106 071 210
TVA non applicable art. 293B du CGI

S.A.R.L. AMBULANCE ANGÉLY ASSISTANCE
AMBULANCE - VSL - TAXI
C. MARCHAND
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
05 46 32 57 51

TAILLEBOURG

Les Baladins
Les Baladins du Comté de Taillebourg tiendront leur assemblée générale ordinaire **vendredi 2 octobre à 18h30**, à la salle des fêtes André-Texier. L'association profitera également de ce rendez-vous pour recueillir les adhésions, avant de clôturer la soirée autour du verre de l'amitié. La réunion consacrée à la mise en place du bureau se déroulera le lendemain, **samedi 3 octobre à 10h**, à l'école 58.

SAINT-SAVINIEN

Le Florida
- **Vendredi 25 septembre** : *L'Odyssée* à 20h30 (VO).
- **Samedi 26 septembre** : *De la Comédie Française* à 20h30.
- **Dimanche 27 septembre** : *La Frappe* à 17h.
- **Lundi 28 septembre** : *Trois Adieux* à 20h30 (VO).
- **Mardi 29 septembre** : *La Dernière Patiente* à 20h30.
- **Mercredi 30 septembre** : *La Vie d'une femme* à 17h. *Adieu monde cruel* à 20h30.

TORXÉ

Foyer rural
Assemblée générale **vendredi 25 septembre** à 20h30, à la salle des fêtes. Présentation et bilan de la saison écoulée. Présentation des perspectives 2027 et renouvellement des cotisations. Pot de l'amitié.

LES NOUILLERS

Foyer rural
Désormais dotée d'un nouveau conseil d'administration de neuf personnes et d'un bureau de six membres, l'association reprend ses activités. Des séances découvertes sont proposées à la salle des fêtes : soutien scolaire le lundi de 17h à 19h, théâtre adultes le mardi de 20h30 à 22h, aquarelle le mercredi de 14h30 à 16h30, yoga de 18h30 à 19h30 et chants le jeudi de 19h à 20h. La gym est en prévision le mardi. Adhésion : 25 € adultes, 16 € jeunes. Tarif annuel : 130 € selon les activités ; soutien scolaire et chants gratuits. Contact : foyerrural.lesnouillers@gmail.com.

TONNAY-BOUTONNE

CinéRex
- **Jeudi 24 septembre** : *Mutiny* à 18h. *Marie-Octobre* à 20h30.
- **Vendredi 25 septembre** : *La Dernière Patiente* à 20h30.
- **Samedi 26 septembre** : *Mutiny* à 20h30.
- **Lundi 28 septembre** : *Les Silences de Riyad* à 18h (VO).
- **Mardi 29 septembre** : *La Dernière Patiente* à 18h.

CORRESPONDANT
Alain GRANGERET - 06 18 65 79 20

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

TRAIL

Le challenge trail 17 récompense ses meilleurs coureurs



Il faut courir au moins 5 courses sur 12 pour être classé. © *Facebook ACA*

Vendredi 18 septembre, le plan d'eau de Bernouët à Saint-Jean-d'Angély a accueilli la remise des récompenses du Challenge Trail 17. La cérémonie est venue conclure la saison 2025-2026, qui comptait douze épreuves réparties dans toute la Charente-Maritime. Petit clin d'œil ; les coureurs du trail des Tours passeront à cet endroit le samedi 24 octobre.

Le classement du challenge est établi sur les cinq meilleurs résultats obtenus par chaque coureur, dans deux catégories de distance : le trail court, autour d'une dizaine de kilomètres, et le trail long, autour d'une vingtaine de kilomètres. Chez les femmes, le podium du trail court est composé d'Eve-Laure Fernandes, Fanny Castellani et Sybille Charvier. Chez les hommes, Cédric Guignouard s'impose devant Hugo Bedon et Yvan Glandier.

Sur le trail long, Amélie Rayrat remporte le classement féminin devant Emmanuelle Puaud et Isabelle Trules. Chez les hommes, Léo Lezay termine en tête, suivi de Julien Cosset et David Médéric. Deux licenciés de l'Athletic Club Angérien se sont également distingués dans les classements par catégories d'âge : Frédéric Chauvet en master 2 sur le trail long et Pascal Verdon en master 5 sur le trail court.

La prochaine saison du Challenge Trail 17 débutera le 3 octobre avec la Course nature de Matha.

FOOT EN MARCHANT

Le SCA Phénix est en ordre de marche

Le walking football a été créé en Angleterre. De l'autre côté de la Manche, des Angériens ont adopté et maîtrisé cette discipline pour devenir champions de France.



L'équipe a été sacrée championne de France en 2025. © *SCA Phénix*

Né en Angleterre en 2011, le walking football séduit les anciens footballeurs à Saint-Jean-d'Angély. Le SCA Phénix, créé en 2024 par trois Anglais, s'est rapidement illustré en remportant le titre de champion de France dès sa première saison, après des victoires aux niveaux départemental et régional. La saison suivante, le championnat n'a pas pu aller à son terme en raison de la canicule, permettant au club angérien de conserver son titre.

Le walking football est une version du football adaptée aux hommes de plus de 50 ans et aux femmes de plus de 40 ans. Les joueurs n'ont pas le droit de courir. Les tacles et les contacts sont interdits. Les rencontres durent 20 minutes et opposent des équipes de six joueurs : cinq joueurs de champ et un gardien. Le SCA Phénix compte actuellement 17 licenciés.

Jérémy Fajoux a rejoint le club l'an dernier, dès ses 50 ans. *« C'est quelque chose de dingue et un vrai rêve de gamin »*, raconte-t-il, notamment après le titre remporté à Clairefontaine. *« On est sur du football plaisir. La plupart sont d'anciens joueurs qui sont là pour s'amuser ensemble. »* Le club ne se limite toutefois pas aux compétitions françaises. Cinq de ses joueurs sont internationaux avec la Fédération française de football et ont participé à la Coupe du monde de walking football en Espagne l'an dernier. En novembre, l'équipe de France prendra part à la Coupe d'Europe à Torrevieja, en Espagne.

Les Angériens ont également eu l'occasion de croiser des équipes prestigieuses lors de tournois. À Valenciennes, ils ont notamment affronté l'Olympique de Marseille et Schalke 04. *« C'était un vrai rêve de gamin d'affronter de tels maillots »*, raconte Jérémy Fajoux. Le SCA Phénix avait remporté le tournoi, avec notamment une victoire 2-0 contre Schalke 04. La pratique est mixte. Stéphanie, arrivée il y a deux ans, a ainsi pu apprendre progressivement les fondamentaux du football. Le club compte également dans ses rangs un arbitre international de walking football.

Le SCA Phénix cherche désormais à se faire davantage connaître et à accueillir de nouveaux joueurs. Les séances se déroulent sur le terrain synthétique de Saint-Jean-d'Angély. La licence coûte 31 euros. Le club invite tous ceux qui souhaitent découvrir cette pratique, anciens footballeurs ou débutants, à venir essayer.

Théo Chiramberro

FOOTBALL

Le SCA chute à Bassens
Les Angériens n'ont rien pu faire face aux banlieusards bordelais, samedi 19 septembre, pour le compte de la 2e journée de sa poule de R3. Sans idées et sans solutions, le SCA a lâché en seconde période et s'incline finalement sur le score sans appel de 3 à 0. Trois buts encaissés dans les 25 premières minutes de la seconde mi-temps. Prochain match pour le SCA, en coupe de France, avec la réception de l'AS Cozes pour le 4e tour de la compétition, **samedi 26 septembre** à 20h.

Deux défaites pour Aulnay
Week-end difficile pour les seniors de l'US Aulnay. En D2, l'équipe s'est inclinée 1-0 à Thénac, sur un penalty inscrit à la 60e minute, au terme d'un match équilibré. En D4, défaite 5-2 à Dœuil-sur-le-Mignon. Le prochain week-end marquera la reprise pour l'ensemble des jeunes. Côté seniors, deux rencontres sont programmées à Aulnay : la D4 recevra Tonnay-Boutonne à 18h, puis la D2 affrontera Laleu-La Rochelle à 20h.

CYCLISME

Prix cycliste d'Aulnay
Initialement prévu le 14 juillet et annulé en raison de la canicule, le prix cycliste d'Aulnay UFOLEP sera disputé **dimanche 27 septembre**, de 15h à 17h30. Les coureurs s'élanceront à 15h pour effectuer, selon leur catégorie, de six à neuf tours du circuit passant notamment par Salles-lès-Aulnay, Saint-Mandé-sur-Brédoire, Contré et L'Hôpiteau. Le stationnement sera interdit sur l'ensemble du parcours et la circulation réglementée. Des signaleurs bénévoles seront présents aux carrefours. Les cinq premiers de chaque catégorie seront récompensés.

RUGBY

Le RACA chute d'entrée
Dimanche 21 septembre, sur sa pelouse, le RACA a complètement raté son entame de match. Les Angériens ont encaissé 4 essais dans les 20 premières minutes de la rencontre. La bonne réaction avant la mi-temps et l'essai d'Élice ne changeront rien. La suite : un essai angérien de Finot et un carton rouge de chaque côté. Score final 29-17 et une première défaite en guise d'entrée en matière. La réserve s'est également inclinée (20-24). Prochaine rencontre **dimanche 27 septembre** avec un déplacement chez le XV du pays Médoc rugby (15h30).

COURSE

Plus de 5 000 « grils » à l'assaut de la boue et des obstacles

Boue, eau, obstacles et bonne humeur : la Mud Girl a investi samedi le circuit du Puy de Poursay, à Mazeray. Quelque 5 000 participantes ont relevé le défi d'un parcours de 5 km placé sous le signe de l'entraide et du dépassement de soi.



Les départs étaient échelonnés à partir 9h du matin jusqu'en milieu d'après-midi afin de fluidifier le parcours. © *D.G.*

Samedi 19 septembre, le circuit de motocross du Puy de Poursay, à Mazeray, a accueilli une manifestation d'un tout autre genre. Exit les motos et les vrombissements des moteurs : place à la Mud Girl 2026. Pour cette étape, Clem et Clara, de l'organisation, ont annoncé quelque 5 000 participantes. Des femmes de tous âges ont ainsi investi les pentes particulièrement abruptes du circuit, mais aussi un champ spécialement aménagé pour l'occasion. Des trous d'eau et de boue y avaient été creusés, obligeant les participantes à se mouiller, parfois jusqu'à se retrouver sous l'eau à la faveur de quelques glissades mal maîtrisées.

Le parcours réservait également son lot d'épreuves de force et d'agilité. Il fallait notamment venir à bout de gigantesques structures gonflables, pas toujours faciles à escalader. Au total, 17 obstacles jalonnaient les 5 kilomètres du parcours. Dans la joie et la bonne humeur, la Mud Girl se veut aussi une aventure humaine, faite de dépassement de soi, mais surtout d'entraide. Ici, pas question de laisser une participante en difficulté : l'épreuve se vit en équipe et chacune peut compter sur les autres pour franchir les obstacles.

Sous un magnifique soleil de fin d'été, les vrombissements habituels des moteurs ont donc laissé place aux rires, aux éclats de voix et aux encouragements. Une fête colorée qui a attiré des participantes venues parfois de très loin. Claire, Sterenne et Camille avaient ainsi spécialement fait le déplacement depuis l'Ille-et-Vilaine, en Bretagne, tandis que Céline et Alison étaient venues de Guéret, dans la Creuse.

Toutes partageaient le même constat à l'arrivée : *« L'eau était froide, mais avec l'ambiance, on s'est jetées à l'eau et dans la boue ! »*, confiaient en chœur les trois Bretonnes, heureuses d'avoir relevé le défi. Au-delà de son caractère sportif et festif, la Mud Girl affiche également une dimension solidaire. Une partie des bénéfices de l'événement est reversée à des fondations engagées dans la lutte contre le cancer du sein.

Denis Galinier
(Correspondant)

Cinévals

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE.
- **Jeudi 24 septembre** : *Justin le Juste* à 15h30. *Les héros du Louvre* à 15h30. *La frappe* à 15h30. *La vie d'une femme* à 17h50. *Heart of the beast* à 18h (VO). *Ni vue, ni connue* à 18h30. *Artus, le show XXL* à 20h. *Pressure* à 20h30.
- **Vendredi 25 septembre** : *La frappe* à 13h50. *Avengers : endgame extended* à 14h et 20h30. *Justin le Juste* à 14h et 21h. *Pressure* à 16h (VO). *Trois adieux* à 16h20. *La vie d'une femme* à 18h. *Les héros du Louvre* à 18h10. *Heart of the beast* à 18h50. *Le nom de la rose* à 20h20 (VO).
- **Samedi 26 septembre** : *La vie d'une femme* à 13h50. *Les héros du Louvre* à 14h. *Avengers : endgame extended* à 14h et 20h20. *Justin le Juste* à 16h et 18h30. *Le destin* à 16h20 (VO). *Heart of the beast* à 18h et 21h. *Main basse sur la ville* à 20h30 (VO).
- **Dimanche 27 septembre** : *Justin le Juste* à 13h50 et 18h30. *Vol au-dessus d'un nid de coucou* à 14h (VO). *Avengers, endgame extended* à 14h30 et 20h20. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 16h20. *Heart of the beast* à 18h10 et 21h. *Les héros du Louvre* à 18h40. *Pressure* à 21h (VO).
- **Lundi 28 septembre** : *La vie d'une femme* à 16h. *Pressure* à 16h. *Heart of the beast* à 16h et 18h10. *Trois adieux* à 18h20. *Avengers, endgame extended* à 20h20 (VO). *Les braves (coward)* à 20h30. *Justin le Juste* à 21h.
- **Mardi 29 septembre** : *Justin le Juste* à 13h50 et 18h30. *Trois adieux* à 14h. *La vie d'une femme* à 14h et 21h. *Les héros du Louvre* à 16h10. *Heart of the beast* à 16h10 (VF) et 21h (VO). *The dog stars* à 16h30. *Pressure* à 18h10. *La frappe* à 18h50. *Avengers, endgame extended* à 20h20.

Jusqu'au 27 septembre

Saint-Savinien

EXPOSITION. Salle du Belvédère, Peter Mc Lane expose à l'occasion de ses **40 années de peinture numérique**. L'artiste, qui pratique cette discipline depuis 1986, présente une sélection de ses créations mêlant notamment architecture imaginaire, personnages, abstraction et jeux de lumière. Contact : 06 62 03 83 21.

Jusqu'au 30 sept.

Sainte-Même

EXPOSITION. La Villa Argueyrolles accueille une exposition de photographies et de sculptures de Pascal Quennehen et Jean-Henri Compère.

Jusqu'au 2 octobre

Doeuil-sur-le-Mignon

EXPOSITION. Organisée par le foyer rural, au café associatif Le Moulin à café, exposition de photographies d'Éric Legeron et de clichés anciens. Profitez-en pour déambuler librement dans les rues du village le long du Mignon, découvrir son patrimoine bâti et naturel. Ouvert le mardi (10h-12h), jeudi (18h-20h), samedi (10h-13h + après-midi sur contact). Renseignement au 06 01 91 59 81.

Du 25 au 27 sept.

Saintes

TALENTS DE FEMMES. Salon d'artisanat 100 % féminin vendredi 25 septembre de 14h à 18h30, samedi 26 septembre de 10h à 19h et dimanche 27 septembre de 10h à 18h30, hall Mendès France, organisé par Soroptimist international. Adulte 3 €, -16 ans gratuit.

Vendredi 25 septembre

Mazeray

SUPER LOTO. Organisé par l'association Les Michel en vadrouille à 20h30, à la salle des fêtes. Plus de 2 000 € en bons cadeaux sont à gagner, avec un premier lot de 500 €. Une partie spéciale permettra également de remporter 300 €. Ouverture des portes à 19h. Carton à 2 €, bingo à 2 €. Tombola, buvette et restauration sur place. Réservations au 06 56 76 91 55.

Saintes

BRADERIE. Brocante de livres et CD vendredi 25 septembre de 15h à 19h et samedi 26 septembre de 10h à 18h à la médiathèque.

Les 26 et 27 septembre

Matha

SALON DU BIEN-ÊTRE EN FAMILLE. De 10h à 18h à la salle des fêtes, organisé par Ely Ensemble. Stands bien-être (réflexologie, modelages, coiffures & barbier, magnétisme, kinésithérapie…), artisans, créateurs et producteurs (bijoux, parfum, cosmétique, fleurs de Bach, thé…), conférences et ateliers. Entrée gratuite.

Les Nouillers - Samedi 26 septembre

Le duo Ovhana en concert à la Soupe aux Chails



Anita Warmel et Jean-Luc Ferry, le duo Ovhana. *© Ovhana*

Samedi 26 septembre, à 20 h 30, le café associatif La Soupe aux Chails accueillera Anita Warmel et Jean-Luc Ferry pour une soirée en duo.

Il joue, elle écrit des mots légers et limpides. Une poésie tout en clarté, dite et parfois chantée, portée par la guitare et des influences puisées dans un vaste répertoire, notamment sud-américain, arménien et espagnol. On se laisse porter par l'entrelacs des mots et des accords, comme au fil de l'eau.

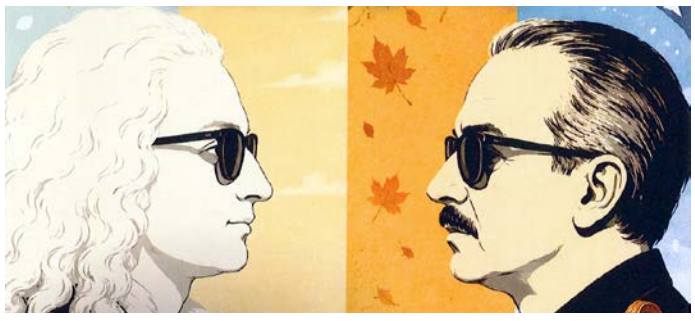
Psychothérapeute à Saintes, Anita Warmel est également autrice. L'un de ses romans, *L'Oreille du Chaudron*, paru en 2020, fait revivre l'effervescence d'un rendez-vous musical organisé à Port-d'Envaux dans les années 1980 autour de l'association « Chaudron ».

Serge Bouteille (Correspondant)

- **Ouverture du café dès 19h. Participation au chapeau.**

Bernay-Saint-Martin - Samedi 26 septembre

Du printemps à l'automne avec Vivaldi et Piazzola



Deux visions du monde seront explorées en musique. *© OSVS17*

Les Quatre Saisons s'interprètent différemment d'un côté ou de l'autre de l'hémisphère. L'Orchestre Symphonique des Vals de Saintonge réunit les œuvres d'Antonio Vivaldi et d'Astor Piazzolla dans un battle musical extraordinaire. Ce voyage musical hors du temps et des frontières aura lieu samedi 26 septembre à la salle polyvalente de Bernay-Saint-Martin. Les premières notes seront jouées à 21 heures.

Plus qu'un simple concert, il résonnera comme un véritable dialogue musical. Les deux grandes compositions ne seront pas jouées l'une après l'autre. Les mouvements s'alterneront : le printemps contre le printemps et ainsi de suite. La lumière du baroque italien s'opposera à la sensualité du tango argentin. Le violon jouera le médiateur et le lien entre deux styles et deux époques. Charles Quentin de Gromard interprétera en soliste les partitions de Vivaldi en opposition à Vincent Coleman Delage en grand Piazzolla.

Charlotte Di Lelio

- **Plein tarif à 17€, tarif réduit à 13€ et gratuit pour les moins de 16 ans. Billetterie : www.osvs17.fr et 06 61 13 98 02«**



Saintes

SALON DU MARIAGE. De 10h à 19h à l'espace Mendès France. Entrée 4 €.

Samedi 26 septembre

Saint-Jean-d'Angély

DISCO SOUPE. Organisée par la Recyclerie Parallèle de 14h à 22h à la salle Aliénor-d'Aquitaine. 16h : concours de dessin sur le thème *Dessine ton super héros anti gaspi*. 18h30 : apéro bal trad. 19h30 : repas partagé. 20h30 : karaoké. Entrée gratuite, repas participation libre.

CONCERT. Popsong chante ABBA (35 choristes et 4 musiciens) à 20h45 à l'Eden. Adulte 26 €, -17 ans 15 €. Billetterie sur carrefour-destalents17.com Renseignement au 06 08 61 13 95.

Aulnay-de-Saintonge

CONCERT. L'association Cap Saintonge accueille l'ensemble vocal niortais Oriana, à 20h30, en l'église Saint-Pierre. Dirigé par Doriane Chomiac de Sas, l'ensemble proposera un voyage musical de Vivaldi à Whitacre, avec Judith Charron, soprano, Guillaume Corti au piano, Julien Sautel à la trompette et Virgile Bidouze à la harpe. Tarifs : 12 €, 6 € pour les 10-16 ans, gratuit pour les moins de 10 ans. Renseignements auprès de Cap Saintonge au 06 81 09 81 77.

Surgères

SOIRÉE DANSANTE. Organisée par le comité des fêtes à 20h à la salle du Castel Park, animée par Odyssée live (variété française et internationale). Planche apéro : 15 € pour 2 personnes (charcuterie, fromage ou mixte, sur inscription jusqu'au 24 septembre). Réservation 15 € avec un verre offert sur helloasso ou au 06 75 11 98 90 ou 06 77 95 68 84.

St-Hilaire-de-Villefranche

SOIRÉE JEUX. La ludothèque de Vals de Saintonge Communauté fait étape salle Jean-Garnier, de 20h à minuit. Une cinquantaine de jeux seront proposés : jeux de société, de stratégie, d'ambiance, d'habileté, grands jeux en bois ou encore jeux de construction. Organisé avec la municipalité et l'association Fil de Vie, le rendez-vous est gratuit et ouvert à tous. Une buvette sera proposée sur place.

Saint-Mard

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le stade boisseuillais à 13h30 à la salle des fêtes. Inscription 10 € par joueur au 06 19 35 62 11 ou 06 78 58 79 57.

Dimanche 27 sept.

Saint-Jean-d'Angély

BAL TRAD. Organisé par l'Amuse Folk à la salle Aliénor d'Aquitaine, à 14h30. Entrée 8 €. Renseignements au 06 33 18 80 82.

St-Hilaire-de-Villefranche

THÉ DANSANT. Organisé par l'Interclubs avec l'orchestre Générations musette à la salle Garnier. Cinq musiciens présents. Entrée à 12 € avec pâtisserie. Inscription au 06 41 17 72 64, 06 67 70 56 91 ou 05 46 95 95 81.

Bernay-Saint-Martin

BROCANTE. Organisée par l'association du Cercle de l'espérance de 7h à 18h dans la rue des Ardilleaux. 2 € le mètre linéaire (en prendre 3 au minimum). Paiement sur place. Emplacement voiture derrière chaque stand. Réservation au 06 66 56 30 09 ou 06 31 96 84 80.

Paillé

VIDE-GRENIER. Organisé par le Foyer rural dès 7h au stade. 2 € le mètre linéaire. Prendre 5 mètres si vous souhaitez mettre le véhicule derrière votre stand. Buvette et restauration sur place. Une démonstration de danse country animera aussi la journée. Informations au 06 79 47 84 69 ou au 05 46 59 91 88.

Aulnay-de-Saintonge

VIDE VILLAGE. Organisé par l'association du village de Pinsenelle. Café, boissons diverses et vente de galettes et pains cuits au four à bois sur place.

SORTIE NATURE. *Oiseaux des plaines* (rassemblements d'automne des outardes et des œdicnèmes) à 9h à l'église (parking de gauche). Gratuit. Inscription obligatoire au 05 46 82 12 44.

Puy-du-Lac

MARCHÉ FERMIER ET ARTISANAL. Organisé par la mairie de 9h à 17h au lieu-dit La Jarrie, avec mini forum des associations et vide-greniers organisé par des associations de 8h à 18h (2 € le mètre, réservation au 06 86 04 27 71). Concours « Défi photo » ouvert à tous de 9h à 15h (pré-inscription et renseignements au 06 86 04 27 71. Résultat et remise des prix au Cinérex de Tonnay-Boutonne le 11 octobre à 15h.

Saint-Crépin

ANIMATIONS CANINES. Deuxième édition organisée par la municipalité à l'occasion de la semaine nationale du chien, de 10h à 18h, sur le parking de l'école. Au programme : démonstration d'agility, balade canine, cours collectifs d'éducation, parcours maîtres et chiens et stands. Restauration sur place.

Fenioux

BROCANTE. Organisée par l'Amicale de la Lanterne, en partenariat avec la commune de Fenioux, à la salle du Vieux Four. Exposant : 2,50 € le mètre linéaire. Restauration sur place. Réservation au 06 28 66 02 08.

Vendredi 2 octobre

Paillé

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le club de handball d'Aulnay à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 20h, début 20h30. Lots pour tous, 1er lot : jambon sec. Par doublette : 10 € par personne. Buvette et petite restauration. Réservations au 07 71 85 58 00.

Les 3 & 4 octobre

Val-de-Cognac (16)

EXPOSITION. L'association Antenne Nature Loisirs Patrimoine propose *L'école autrefois en Vallée de l'Antenne*, à la médiathèque de Val-de-Cognac (Cherves-Richemont). Elle sera ouverte de 10h à 12h et de 14h à 18h. Une dictée sera proposée le samedi à 16h.

Samedi 3 octobre

Beauvais-sur-Matha

SOIRÉE COUNTRY. Organisée par la FOPAC à la salle des fêtes à partir de 18h. Avec le groupe McKenzie, suivie d'une soirée DJ. Entrée 10 €. Ambiance 100 % country et conviviale. Repas avec l'Ours Gourmet. Réservation pour les repas avant le 20 septembre au 06 20 55 46 24.

Migron - Samedi 3 octobre

Un tribute band rend hommage au légendaire groupe anglais Queen



Kind of Queen propose un spectacle mêlant émotion et énergie. *© King of Queen*

Samedi 3 octobre, l'association Les Boute-en-Train accueille le groupe Kind of Queen à la salle des Capucins, à 21 h. Le public est invité à revivre la magie de Queen avec ce tribute band reconnu pour la qualité de ses interprétations et l'énergie déployée sur scène. De *Bohemian Rhapsody* à *We Will Rock You*, en passant par *We Are the Champions*, *Don't Stop Me Now* ou encore *Radio Ga Ga*, le groupe reprend les plus grands classiques de la formation britannique, avec la volonté de rester fidèle à l'œuvre originale.

Porté par une voix puissante qui rappelle l'univers de Freddie Mercury, Kind of Queen propose un spectacle mêlant émotion et énergie. Musiciens expérimentés, mise en scène soignée et ambiance rock seront au rendez-vous pour séduire aussi bien les fans de Queen que les amateurs du genre. Avant le concert, une offre de restauration sera proposée sur place avec la présence de food trucks.

P. L. (Correspondante)

- **Tarif de 25€ à 32,20€ (debout ou assis). Réservation via HelloAsso, dans les magasins du réseau Ticketmaster. Contact : bet.migron@gmail.com**

- Causons patois -

Le Queunaille (Sounette)



Mirez-me thieu quenaill', dans lés bras de sa mère ! *© Magnific*

Mirez-me thieu quenaill', dans lés bras de sa mère. Canighé, belughant. Ah ! le jholi belot ! Nighé dans le corsaghe, y teurche soun à bouère. Qui sort, ol é bin vré, d'in si jholi jhabot.

Coume in' éfournigha daltant dans la breuyère, A thieu tetet tout bianc y colle le balot. Cher petit galopin ! O peute en sa gorghère. Coume o z'y fait d'au beun, quand y bouet in bon cot !

Quand son jhabot est pien, dedans sa beursounette, Sa meman, à tâtons, le couche châ p'tit, Marmuzant, d'au balot, in bout de chansounette.

Dors, mon petit belot ! dors, mon jholi petit ! En sus de ton calâ qui sait ce qui s'apprête… Et que devinras-tu avant que de bazit ?

- **À propos de l'auteur : Gaston Navarre, barde patoisant né en 1887 à Saint-Sulpice-de-Cognac. Dit Boun' Ap'tit, il est un ami de Goulebenéze.**

Mots et coutumes du Pays offerts par La Maison de Jeannette et la Société d'ethnologie et de folklore du Centre-Ouest.

La Chapelle-des-Pots

LOTO. Organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes, à 20h30. Nombreux lots sur 42 quines. Tarif : 2 € le carton. Tombola et lot surprise. Buvette et petite restauration. Renseignement et réservation au 05 46 91 53 88 ou 06 70 98 31 73.

Migron

CONCERT. Kind Of Queen (tribute band), salle des Capucins à 21h. Le meilleur de Queen en live. Tarifs : 25 à 32,20 € (début ou assis). Réservation via HelloAsso. Restauration sur place avant le concert avec des food trucks. Contact : bet.migron@gmail.com

St-Hilaire-de-Villefranche

THÉ DANSANT. Organisé par la société des fêtes, salle Jean-Garnier, de 14h30 à 19h30 avec la venue de l'accordéoniste-trompettiste Chantal Soulu. Entrée 12 € avec pâtisserie à l'entracte. Réservations au 05 46 95 38 73 ou 05 46 95 09 59. Ouverture des portes à 14h.

Du 4 au 11 octobre

Aulnay-de-Saintonge

FÊTE FORAINE ET FESTIVAL FOLKLORIQUE. Organisés par le comité des fêtes, place Charles-de-Gaulle. Samedi 4 octobre, Winnie et Tigrou seront présents à partir de 16h. Dimanche 4 octobre, un premier festival folklorique débutera à 10h30 sur le marché avec danses et majorettes. À 15h, une grande parade réunira groupes folkloriques, majorettes et batucada brésilienne, accompagnés d'un char de carnaval mexicain et de mascottes. Des démonstrations suivront à 16h, place du Château. Samedi 10 octobre, soirée entrecôte-frites à 19h30 (18 €, entrée-plat-dessert, apporter ses couverts), puis retraite aux flambeaux à 22h30 et spectacle son et lumière *Étincelle* à 23h. Réservations pour le repas avant le 6 octobre au 07 55 90 70 01 ou 07 80 28 98 87.

Dimanche 4 octobre

Cressé

BROCANTE. Organisée par Scène Ouverte et la Société des fêtes de Cressé, dans la Garenne. Prix : 2 € le mètre linéaire. Réservations au 06 99 87 71 22, 06 63 35 15 40, 05 46 26 18 06 ou 06 79 13 78 39.

Juicq

RANDONNÉE-RALLYE. Organisée par l'association Juicq-Loisirs. Les inscriptions, gratuites, débuteront à 8h45 devant la mairie. Par équipes de deux à quatre personnes, les participants suivront un circuit à l'aide d'une carte et devront répondre à différentes questions, sans contrainte de temps ni classement. Une urne recueillera également des dons dans le cadre d'Octobre rose, intégralement reversés à l'association Les Enchanteuses, à Saintes. Renseignements : 06 81 91 29 80 ou 06 87 93 73 24.

Vendredi 9 octobre

Saint-Jean-d'Angély

LOTO. Organisé par l'association Signaleurs Radio Angérienne au profit de la Ligue contre le cancer à la salle Aliénor-d'Aquitaine. La soirée débutera à 20h30, avec une ouverture des portes à 19h. Au programme : 42 quines, 5 tombolas et 50 lots. Petite restauration sur place. Sans réservation, sauf pour les personnes à mobilité réduite.

Samedi 10 octobre

Torxé

THÉÂTRE. Soirée organisée par le foyer rural avec le soutien de Vals de Saintonge communauté. La compagnie théâtrale Toitudikoi de Port-d'Envaux jouera sa pièce *Une véritable cure de bien-être*, de Stéphane Roget mise en scène par Jean-Michel Guindet, à 20h30 à la salle des fêtes. Tarif : 8 €, gratuit moins de 12 ans. Réservation 06 15 33 04 71 ou 06 08 45 24 92. Mail : torxefoyerrurale@gmail.com

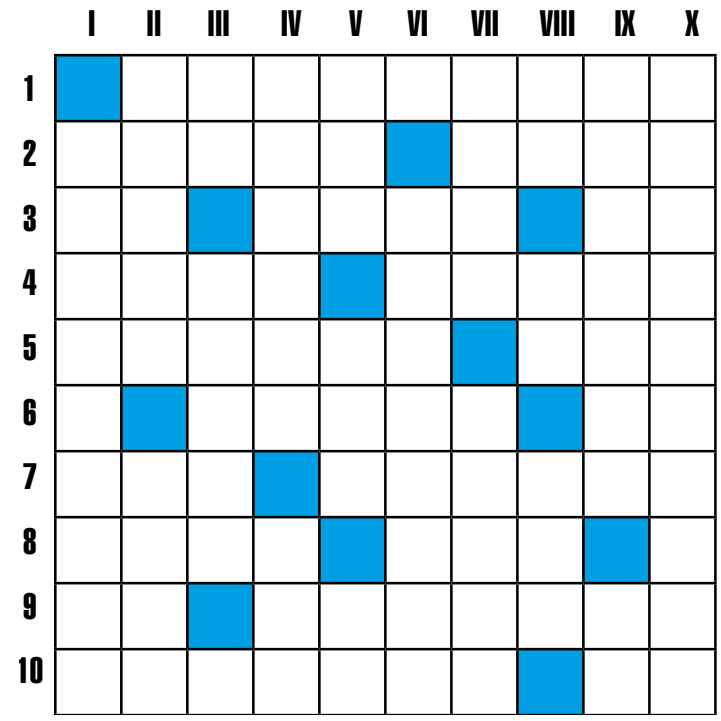
Les 17 & 18 octobre

La Chapelle-des-Pots

EXPOSITION. Proxy et macro-photographie : une quarantaine d'exposants présents. Entrée libre de 10h à 19h à la salle des fêtes. Renseignement au 06 69 26 74 55.

LISTE NON EXHAUSTIVE.

À vous de jouer !



MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Dans le bain. 2. Fatiguée. Ville du Nevada. 3. Quelqu'un. Maladie tropicale. Article arabe. 4. Joindre. Chanceux. 5. Répète inlassablement. Abri. 6. L'amour de Tristan. Possessif. 7. Origine d'une dépêche funeste. Faire aussi bien. 8. Ancienne unité de compte chinoise. Dépôt de vin. 9. Symbole. Il modifie les clauses primitives. 10. Totale. Est parfois pipé.

VERTICALEMENT

I. Chien de mer. II. Outil du souffleur. On la passe à son successeur. III. Cactus. Aux couleurs de l'arc-en-ciel. IV. Film de Godard (sans l'article). Petit poème. V. Architecte américain. Issue. Tire son nom de sa forme. VI. Oter l'usage de la raison. VII. Elle baigne la Suisse normande. Historien français. VIII. Pronom. Abréviation routière. Prénom féminin. IX. Etat de ce qui est inutile. Abréviation religieuse. X. Dépendance mutuelle.

SUDOKU

	2					8		
		4		9			2	
	9	1	6					3
5	1			2	9	6		8
4			7					
					1			5
		8		3		5		
	7			4				6
		9				1		4

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Compromis. **2.** Rasée. Reno. **3.** On. Plan. Al. **4.** Unir. Verni. **5.** Seine. Nid. **6.** Iseut. Ta. **7.** Ems. Egaler. **8.** Tael. Lie. **9.** Ti. Avenant. **10.** Entière. Dé.

VERTICALEMENT
I. Rousette. **II.** Canne. Main. **III.** Os. Irisé. **IV.** Mépris. Lai. **V.** Pei. Née. Vé. **VI.** Aveugler. **VII.** Orne. Taine. **VIII.** Me. RN. Léa. **IX.** Inanité. ND. **X.** Solidarité

7	2	3	5	1	4	8	6	9
6	5	4	8	9	3	7	2	1
8	9	1	6	7	2	4	5	3
5	1	7	3	2	9	6	4	8
4	3	6	7	8	5	9	1	2
9	8	2	4	6	1	3	7	5
2	4	8	1	3	6	5	9	7
1	7	5	9	4	8	2	3	6
3	6	9	2	5	7	1	8	4



— Livre de la semaine —



LE MEURTRE DU JOUEUR D'ÉCHECS

SARAH FINGER

22 août 1995. Le cadavre d'un homme sans papiers est retrouvé dans une rivière de l'Essonne, enroulé dans une alèse de matelas ensanglantée. Deux jours plus tard, les enquêteurs découvrent son identité : il s'agit de Gilles Andruet, ancien champion d'échecs, fils de Jean-Claude Andruet, lui-même célèbre champion automobile.

Si les relations entre père et fils étaient houleuses, Jean-Claude Andruet est malgré tout déterminé à faire payer les coupables, quoi qu'il en coûte. L'ancien prodige des échecs n'était cependant pas tout blanc : accro aux jeux de casino, criblé de dettes, son chemin a croisé celui de la famille Liany, qui lui a promis de l'aide… et semble avoir causé sa perte. Mais chaque acteur de l'affaire reporte la faute sur un autre, les procès se succèdent et les mensonges s'accumulent, tandis que Jean-Claude Andruet perd patience.

Entre magouilles familiales, corruption et fuite à l'étranger, l'affaire s'étire sur plus de vingt ans et a défrayé la chronique française.

● **Date de parution : 17/09/2026. 10/18, 192 pages, 8,30 €.**

Auteur Coup de Cœur de la semaine

Sarah Finger

Sarah Finger est journaliste indépendante, correspondante de *Libération* depuis 2015 et auteur de plusieurs ouvrages dont une enquête sur les snuff movies.

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

VÉHICULES

Vend Peugeot Expert blanc, attelage caméra de recul et intérieur contreplaqué d'origine 4 pneus neufs distribution faite 170000 km Tél. 06.59.18.74.19

VIDE-MAISON

VIDE MAISON, les 26 et 27 septembre, de 10h à 18h, au 36 rue du 19 mars 1962, à St Jean d'Angély.

MATÉRIELS AGRICOLE

Vend fendeuse 12T, hydraulique sur le 3 points Tél. 06.59.18.74.19

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

MACON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

l'Angérien libre

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec L'HEBDO		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €	☐ + ... ligne(s) x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €
TOTAL DE VOTRE ANNONCE		..... €	..... €	..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@langerienlibre.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'ANGÉRIEN LIBRE
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 11H30** pour une parution le **JEUDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'ANGÉRIEN LIBRE**.

Renseignements : 05 56 44 72 24

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre | Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE



CHOISISSEZ SON CADEAU :

☐ **1 AN = 54 €**
pour 52 numéros, au lieu de 66 €
soit 18 % de réduction

☐ **2 ANS = 96 €**
pour 104 numéros, au lieu de 121 €
soit 20 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... **Ville :** .....
Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **l'Angérien Libre** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Angérien Libre - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre

l'Angérien libre

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Devis Immédiat sur :
annonces.legales@alcregie.com
(en précisant L'ANGÉRIEN)

TRIBUNAUX

A2625**084**

SELARL HUMEAU
Mandataire Judiciaire
69 Cours National
17100 SAINTES

Avis de dépôt d'état de créances salariales

Conformément à l'article L.625-1 et à l'article R.625-3 du Code de Commerce, l'ensemble des relevés de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe pour les affaires suivantes :
Liquidation Judiciaire Simplifiée du 02/04/2026
SARL CS 3 COIF
31 Rue Alsace Lorraine
17100 SAINTES
N° greffe : 2025J00113
N° siren : 383448594
Capital Social : 14 000.00 euros

A2625**104**

Liquidation Judiciaire Simplifiée du 27/04/2026
SARL TRANSCO 17
23 Boulevard de la République
17200 ROYAN
N° greffe : 2025J00287
N° siren : 491857884
Capital Social : 8 000.00 euros

A2625**105**

Liquidation Judiciaire Simplifiée du 05/03/2026
SARL SETOP
Route de Coudenne
Zone Commerciale de Coudenne
17800 PONS
N° greffe : 2026J00051
N° siren : 494961048
Capital Social : 7 500.00 euros

A2625**106**

Liquidation Judiciaire Simplifiée du 05/03/2026
Monsieur Pierre-Jean FLAUSSE
23 Rue Grande Rue
17120 MEURSAC
N ° greffe : 2026J00056
N° siren : 341252914

A2625**108**

Liquidation Judiciaire du 02/04/2026
SARL LECAF
2 Rue Ampère
17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE
N° greffe : 2026J00074
N° siren : 390773927
Capital Social : 70 000.00 euros

A2625**109**

Liquidation Judiciaire Simplifiée du 18/06/2026
SAS BG CARRELAGE
6 Route de St Genis
17240 SAINT-FORT-SUR-GIRONDE
N° greffe : 2026J00117
N° siren : 984558874
Capital Social : 1 000.00 euros

A2625**110**

Liquidation Judiciaire du 07/07/2026
Association UNION SPORTIVE COGNACAISE
1 Rue de la Pyramide
16100 COGNAC
N° greffe : RG 26/00841
N° siren : 401438072

A2625**113**

Liquidation Judiciaire Simplifiée du 09/07/2026
SARL HLI
28 Avenue du Général de Gaulle
17260 GEMOZAC
N° greffe : 2026J00139
N° siren : 791316995
Capital Social : 8 000.00 euros
La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce.
Pour avis le 24/09/26
Maître Thomas HUMEAU
Mandataire Judiciaire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2625**152**

FASME
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros

Siège social : 7 rue Bastion St Nicolas - Appt 210
17000 LA ROCHELLE
Siège de liquidation : 7 rue Bastion St Nicolas - Appt 210
17000 LA ROCHELLE
948 228 390 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2026 au 7 rue Bastion St Nicolas Appt 210, 17000 LA ROCHELLE, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Stéphanie AUBRY demeurant 7 rue Bastion St Nicolas Appt 210, 17000 LA ROCHELLE de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de La Rochelle, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le liquidateur

A2625**161**

Clôture de liquidation

Dénomination : **LILA**.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : SAINTE-MARIE-DE-RE (17740), 30 rue des Goëlands
493 445 050 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 janvier 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Françoise LAFONT, demeurant à SAINTE-MARIE-DE-RE (17740), 30 rue des Goëlands, et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.
La Société sera radiée du RCS de LA ROCHELLE.
Pour avis
Le notaire

FONDS DE COMMERCE

A2625**150**

SCP Carole BENETREAU-BERNARD et Clara RIVIERE-PHILIPPON
23 bis Avenue du port Mahon
17400 SAINT JEAN D'ANGELY

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Nicolas GALLARD, notaire à SAINT-JEAN-D'ANGELY (17400), 23 Bis Avenue Port Mahon, le 16 septembre 2026,
La SARL **PIZZA D'ANGE...**, dont le siège est à SAINT-JEAN-D'ANGELY (17400), 18 rue des Bancs, immatriculée au RCS de SAINTES sous le numéro 484 120 480,
A cédé à Mme **Emeline Sandrine Pascale GERARD**, demeurant à BLANZAC-LES-MATHA (17160), 1 impasse du Chemin de la Prairie,
Un fonds de commerce de pizzeria, crêperie, restauration rapide et vente à emporter, exploité à SAINT-JEAN-D'ANGELY (17400), 18 rue des Bancs, lui appartenant, connu sous le nom commercial PIZZA D'ANGE...,
Moyennant le prix principal de 95.000,00 €, savoir :
- éléments incorporels : 80.315,00 €,
- matériel et mobilier commercial : 14.685,00 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, en l'office notarial sis à SAINT-JEAN-D'ANGELY (17400), 23 Bis Avenue Port Mahon, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion - Me Nicolas GALLARD

A2625**395**

Etude de Catherine DALAIS
et Jean-Damien NICOLAS
Notaires Associés à COZES (17120)
9 Bld de Bonnes Nouvelles

Suivant acte reçu par **Maître Catherine DALAIS, Notaire de la Société Civile Professionnelle «SCP Catherine DALAIS, Jean-Damien NICOLAS et Alizée MARTIN-LACHENAUD» dont le siège est à COZES (Charente-Maritime), 9, Bld de Bonnes Nouvelles**, le 15 septembre 2026, enregistré à SPFE SAINTES, le 18 septembre 2026, 1704P04 2026N1305 a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **BOULANGERIE VINET**, dont le siège est à PISANY (17600) 18 avenue Jean de Vivonne , identifiée au SIREN sous le numéro 509269908 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES.
A :
La Société dénommée **BOULANGERIE ROLLAND**, dont le siège est à THEZAC (17600) 7 impasse du Souterrain , identifiée au SIREN sous le numéro 108447855 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES.

Le fonds de commerce de BOULANGERIE PATISSERIE VIENNOISERIE CHOCOLATERIE exploité à PISANY (17600), 18 avenue Jean de Vivonne, lui appartenant, BOULANGERIE VINET, et identifié sous le numéro SIRET 509269908, ce fonds comprenant :

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (190 000,00 EUR),
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me DALAIS, susnommée, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

A2625**542**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par la société SOCIETE DE PRESTATIONS INDUSTRIELLES, Société à responsabilité limitée au capital de 15 244,90 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES sous le numéro 423 197 896, dont le siège social est sis à VILLIERS-COUTURE (17510), 19 route de Cognac, à la société SOTRINBOIS, Société par actions simplifiée au capital de 1 335 621,08 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES, sous le numéro 334 896 123, dont le siège social est sis à VILLIERS-COUTURE (17510), 19 route de Cognac, suivant acte sous seing privé en date à VILLIERS COUTURE du 30 janvier 2007, enregistré auprès du SIE de SAINTES le 13 février 2007 sous les références 2007/138 case 13, du fonds de commerce de stockage séchage de bois exploité à PERIGNAC (17800), Zone Industrielle Les Agrières depuis le 1er janvier 2007, a pris fin le 10 septembre 2026 aux termes d'une résiliation amiable du contrat.
Pour avis.

DISSOLUTIONS

A2625**672**

Dissolution anticipée

Dénomination : **SCI LA CLAIRIERE.**
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 1500 euros.
Siège social : 52 boulevard Winston Churchill, 17000 La Rochelle.
443939822 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'AGE en date du 7 septembre 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société . Madame Françoise RICQUE, demeurant 52 boulevard Winston Churchill 17000 La Rochelle a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

A2625**080**

CABINET PASCAL COIC

Société d'Exercice Libéral À Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 26 rue du Centre
17920 BREUILLET
452 678 964 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
A été nommé liquidateur Pascal COIC, domicilié 16 rue du centre 17920 BREUILLET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 26 rue du Centre 17920 BREUILLET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

CONSTITUTIONS

A2625**610**

Maître Patrick PAYET
30 rue Marcelin Berthelot
17100 SAINTES
05-46-93-91-00
patrick.payet@avocat.fr

ATP FRET SOLUTIONS

Société par actions simplifiée
Capital : 3 000 euros
Siège social : ZA de l'ormeau
17470 AULNAY DE SAINTONGE
Société en cours de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société par Actions Simplifiée
-DENOMINATION : ATP FRET SOLUTIONS
- SIEGE SOCIAL : ZA de l'ormeau 17470 SAINT GENIS DE SAINTONGE
- OBJET : l'activité d'affrètement de tous moyens de transport de marchandises ; l'exercice de la profession de commissionnaire de transport, dans le respect de la réglementation en vigueur ; les activités de transitaire, d'organisation et de coordination des opérations de transport national et international de marchandises, par tous modes ; toutes prestations de logistique, comprenant notamment la gestion des flux physiques et d'informations, la préparation de commandes, le conditionnement, l'emballage, l'étiquetage, le contrôle qualité et la gestion des stocks ; le stockage, l'entreposage, la conservation et le dépôt de toutes marchandises, produits, matériels et biens de toute nature ; les opérations de groupage, de dégroupage, de consolidation et de distribution de marchandises ; l'exploitation, la gestion, la location et l'administration d'entrepôts, de plateformes logistiques, de dépôts et de tous locaux destinés au stockage ou à la manutention ;
- APPORTS EN NUMERAIRE : 3 000 euros
- GERANT : Matthieu BERNARD demeurant 14 rue de la prairie à VARAIZE (17400)
- IMMATRICULATION : au RCS de Saintes

Pour avis,

A2625**352**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

CONSTITUTION DE SOCIETE

Acte s.s.p. en date du 18/09/2026
DENOMINATION : **FARGO BOATWORKS** FORME : société par actions simplifiée. CAPITAL : 1 000 €. SIEGE : LE CHÂTEAU D'OLERON (17480) 29 rue des Cayannes OBJET : la fabrication et la commercialisation sous toutes ses formes de navires à usage professionnel ou de loisirs. L'entretien, la maintenance et la réparation et de navires. La manutention, le gardiennage de navires et d'une manière générale toutes prestations de service dans le domaine du nautisme. DUREE : 99 ans. PRESIDENT : la société PESCAVEL, société par actions simplifiée au capital de 35 000 €, dont le siège est à SAINT PIERRE D'OLERON (17310) 104 rue de la République, immatriculée au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 524 643 780. ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Absence de toute disposition particulière. CESSION D'ACTIONS : Toute cession sans exception est libre. IMMATRICULATION AU RCS : Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE. Le fondateur

MODIFICATIONS

A2625**477**

LE MOULIN DE LA TERRASSE

Société Civile au capital de 1 000 euros
Siège social : Fontenay 36180 HEUGNES
502 294 291 RCS CHATEAUROUX

Aux termes d'une délibération du 18/09/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Fontenay 36180 HEUGNES au 20B rue de la Barrière 17650 ST DENIS D OLERON à compter du 18/09/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des Statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHATEAUROUX sous le numéro 502 294 291 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.
La Société, constituée pour 99 ans à compter du 31/01/2008, a pour objet social l'acquisition de biens et droits immobiliers et l'exploitation par bail ou autrement des dits biens et droits immobiliers qui resteront la propriété de la Société et un capital de 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.
Pour avis, La Gérance

A2625**102**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

PRAO

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 5 520 000 Euros
Siège social : AIGREFEUILLE-D'AUNIS (17290) Zone Industrielle
949 746 754 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions du 07/09/2026, l'associé unique a : - pris acte de la démission de Monsieur Romain MOTTEAU de ses fonctions de Président de la société à effet du 07/09/2026 ; - décidé de désigner pour le remplacer, à effet du 07/09/2026, la société FOUNTAINE PAJOT, société anonyme au capital de 1 916 958 euros, dont le siège social est situé à : AIGREFEUILLE D'AUNIS (17290) - Zone Industrielle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 307 309 898 RCS LA ROCHELLE.
Pour avis,
le Président.

l'Angérien libre
29 avenue du Général Leclerc - BP 70019
17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX.

Imprimerie Brisson : EURL 99 ans - Cap. 38.264,70 € - 29 avenue du Général Leclerc - BP 70019 - 17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 313 014 268.
RÉDACTION • redaction@langerienlibre.fr - 05 46 32 02 24
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand
Journalistes : Théo Chiramberro & Charlotte Di Lelio.
PUBLICITÉ • f.delapierre@langerienlibre.fr - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre
ANNONCES LÉGALES • annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION • abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 66 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 1227 C 85700 - **ISSN :** 1148-5035 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier produit en Norvège, 0% de fibres recyclées, certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

A2624**687**

NOT'ATLANTIQUE
NOTAIRES ASSOCIÉS

SAS NOT'ATLANTIQUE
Notaires associés
1 Boulevard de Cordouan
17201 ROYAN CEDEX
Tél. 05.46.39.06.66

SCI DES TILLEULS
Société Civile Immobilière

Au capital de 1.000,00 €uros
Siège social : 2, rue des Lauriers
17260 SAINT ANDRE DE LIDON
811 635 405 R.C.S SAINTES

Changement au sein de la gérance

Aux termes d'une délibération en date du 08/09/2026, l'Assemblée Générale a pris acte de la cessation rétroactive des fonctions de direction de feu M. Maurice SEGUINAUD au 05/06/2024 et de la nomination corrélative de Mmes Karine et Céline SEGUINAUD au 08/09/2026.

Pour avis

La Gérance

A2625**593**

ELEVAGE CANIN DU MOULIN DE LA TERRASSE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : Domaine de Fontenay 36180 HEUGNES
523 738 532 RCS CHATEAUROUX

Aux termes d'une délibération en date du 18/09/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Domaine de Fontenay 36180 HEUGNES au 20B rue de la Barrière 17650 ST DENIS D'OLERON à compter du 18/09/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des Statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHATEAUROUX sous le numéro 523 738 532 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.

La Société, constituée pour 99 années à compter du 13/07/2010], a pour objet social toutes activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural et particulièrement l'exercice d'activité d'élevage canin, pension, toilettage, et capital de 7 500 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

Personne habilitée à engager la société : Christophe BEUGNOT et Corinne BEUGNOT, gérants, demeurant 20B rue de la Barrière 17650 ST DENIS D'OLERON.

POUR AVIS, la gérance

A2625**189**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

IMAGERIE MEDICALE ROYAN ATLANTIQUE - IMRA

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 35 626 euros
Siège social : ROYAN (17200)
222 avenue de Rochefort
900 538 489 RCS SAINTES

Aux termes des décisions unanimes du 08/09/2026, les associés ont décidé à effet du 01/10/2026 de désigner en qualité de cogérante de la société : Madame Claire BALEYRAT-RODANET, née le 11/04/1994 à BORDEAUX (33), demeurant 68 rue de Trillou 17370 LE GRAND VILLAGE PLAGE. Mention des présentes sera faite au RCS de SAINTES.

Pour avis,
le collège de gérance.

A2625**584**

GS CONSULTING 17

Société À Responsabilité Limitée au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 11, Chemin des Parts, 17220 ST CHRISTOPHE
925 193 849 RCS LA ROCHELLE

Avis de modifications

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2026, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'agent commercial en immobilier pour le compte de tiers mandants et d'agent commercial en rénovation énergétique, énergies renouvelables et confort de l'habitat avec mise en relation et accompagnement de clients et professionnels et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance





E.Leclerc

DU 22 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2026



LES PLEINS POUVOIRS D'ACHAT

MAXIMISEZ VOTRE POUVOIR D'ACHAT AVEC NOS OFFRES DU MOMENT !

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « COLGATE »

Colgate



50%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS

SUR LA CHARCUTERIE(1)



34%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

MERCREDI 23 ET JEUDI 24 SEPTEMBRE

-34%*

SUR LES CAFÉS DES MARQUES « L'OR », « GRAND'MÈRE » ET « MAXWELL »

GRAND'MÈRE
Maxwell House
L'OR

JEUDI 24 ET VENDREDI 25 SEPTEMBRE

-30%*

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « VOLVIC »

Volvic



JEUDI 24 ET VENDREDI 25 SEPTEMBRE

-30%*

SUR LES PC PORTABLES, MONITEURS ET LES TABLETTES « ACER »

acer



SAMEDI 26 SEPTEMBRE

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

(1)Hors ECO+.*Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Les offres en Tickets E.Leclerc ou avantages immédiats sont non cumulables avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc », avantages immédiats ou d'une autre promotion. Bons d'achats réservés aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulables sur la Carte E.Leclerc et utilisables sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres en avantages immédiats sont limitées à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente.
Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR